



Conseil Économique, Social
et Environnemental Régional
de La Réunion

« Pour nourrir la CAPACITÉ d'agir des citoyens »

Faire de La Réunion du Millénum
un Territoire à citoyenneté positive
et un **Territoire de défi éducatif**

JUILLET
2020

CESER

Éditeur : CESER de La Réunion

Directeur de la publication : Dominique VIENNE

Rédaction : CESER de La Réunion avec le concours de Nomadéïs

Maquette : Design System

Crédits photos : CESER de La Réunion / Unsplash / Fotolia

Imprimeur :

Dépôt légal : en cours

N° ISSN : en cours

Tirage : 200 exemplaires

PRÉAMBULE

La crise sanitaire en cours liée au Covid19 va engendrer des situations sociales et économiques particulièrement difficiles avec une amplitude dont on ne connaît pas encore la mesure. Mais elle a d'ores et déjà mis en évidence les vulnérabilités de nos systèmes au niveau mondial, national et régional.

Au niveau mondial, la globalisation des échanges qui avait intensifié l'interdépendance des pays se voit remise en cause par le repli de chaque pays sur lui-même, chacun ayant sa propre gestion de la crise. Ils sont nombreux aussi à envisager une relocalisation au moins partielle des productions capables d'assurer leur sécurité et leur autonomie.

Au niveau national, les différentes politiques menées par les gouvernements et qui ont connu un certain nombre de mouvements de contestation, celles des gilets jaunes pour plus de démocratie participative, celles des défenseurs de l'environnement pour le respect et la protection de nos richesses naturelles, celles des mouvements sociaux de ces derniers mois vont être certainement questionnées à l'aune de cette crise.

À l'échelle régionale, les vulnérabilités révélées par la crise sont encore exacerbées du fait :

- de la situation sociale : 40% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté et du vieillissement accéléré de la population
- de la composition du tissu entrepreneurial fait très majoritairement de petites entreprises
- de la dépendance du territoire à l'extérieur pour son approvisionnement dans la grande majorité des secteurs d'activité.

Avec ses forces et ses faiblesses, la société réunionnaise a dû cependant commencer à se réorganiser, se réinventer pour faire face à cette catastrophe, et elle a effectivement fait preuve d'inventivité et de solidarité. C'est l'occasion d'affirmer l'apparition évidente d'une trajectoire de conscientisation collective et d'entraide solidaire au sein de notre société. Le « pouvoir d'agir » de l'ensemble des citoyens s'est ainsi vu renforcé pour se focaliser sur l'essentiel.

Les temps futurs nous diront s'il y a un avant et un après COVID19. Si cet après se développe, les territoires, les corps intermédiaires et la démocratie participative seront les leviers incontournables de la construction ou de la reconstruction d'une Humanité repensée.

Notre réflexion « Faire de La Réunion du Millénium, un Territoire à Citoyenneté Positive et un Territoire de Défi Éducatif », s'inscrit de toute évidence dans cette perspective pour y déployer tout son sens.

Le CESER veut ainsi proposer des préconisations et des pistes d'actions pour un nouveau modèle social et éducatif, pour des citoyens mieux formés, mieux informés et donc plus autonomes, plus solidaires et plus responsables de leurs choix.

CONTRIBUTION

pour éclairer l'action publique

«Faire de La Réunion du Millénum un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif»

Elaborée par :

la Commission Formation, Education et Recherche

Présidente : Mme Maryvonne QUENTEL

Vice-Présidents : M. Frédéric MIRANVILLE, M. Yves ZOOGONES

La Commission : M. Erick CHAVRIACOUTY, Mme Sylviane DIJOUX, M. Philippe DOKI-THONON, M. Frédéric FOUCQUE, M. Karl MAILLOT

Chargée d'études : Elodie BEAUVOIR

et élargie à la Commission Qualité de la vie, Culture et Solidarité

Président : M. Stéphane NICAISE

Vice-Présidents : Mme Cécile LUCILLY, M. Alain PUELLE

La Commission : Mme Jasmine BETON-MATAUT, M. Marcel BOLON, Mme Nicole CHON-NAM, Mme Patricia DOXIVILLE, M. Patrick GERBITH, M. Théodore HOARAU, Mme Gina LAYEMAR, M. Rodolphe MONNERIE, Mme Aude PALNT-VERGOZ, Mme Anne-Marie SCOE

Chargée d'études : Aude BAULIN

Bureau du 17 juillet 2020

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés du Bureau par délégation de l'Assemblée plénière du 4 avril 2018.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

En novembre 2018, face aux mobilisations citoyennes de grande ampleur, le Président du Conseil régional saisissait le CESER de La Réunion afin de l'éclairer sur le devenir de notre modèle politique, économique et social. Pour le CESER, cette profonde remise en cause de notre modèle de société s'explique notamment par l'existence sur le territoire d'une **triple fracture : civique, sociale, et territoriale, en l'absence d'une véritable gouvernance partagée, solidaire et efficace.**

Fort de ses connaissances de la réalité du territoire et de ses réflexions antérieures, le CESER, en tant que « fabrique » de l'intérêt général et passerelle entre l'action publique et l'action citoyenne, a ainsi engagé une démarche inédite pour proposer une nouvelle dynamique territoriale en réponse aux aspirations citoyennes. Ses 55 membres, représentants de la société civile et professionnelle, ont ensemble, cherché à redéfinir les leviers en vue de coconstruire un projet de territoire confortant le vivre-ensemble.

Cet exercice a débouché sur la contribution publiée en mars 2019 intitulée « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : Informer, Bâtir et Transmettre » qui a identifié **sept trajectoires structurantes pour une dynamique territoriale cohérente : citoyenne, éducative, économique, démographique et territoriale, environnementale, alimentaire sociale et du bonheur. Celle-ci repose sur 3 piliers : Faire Société, Faire territoire, être une société agissante.**

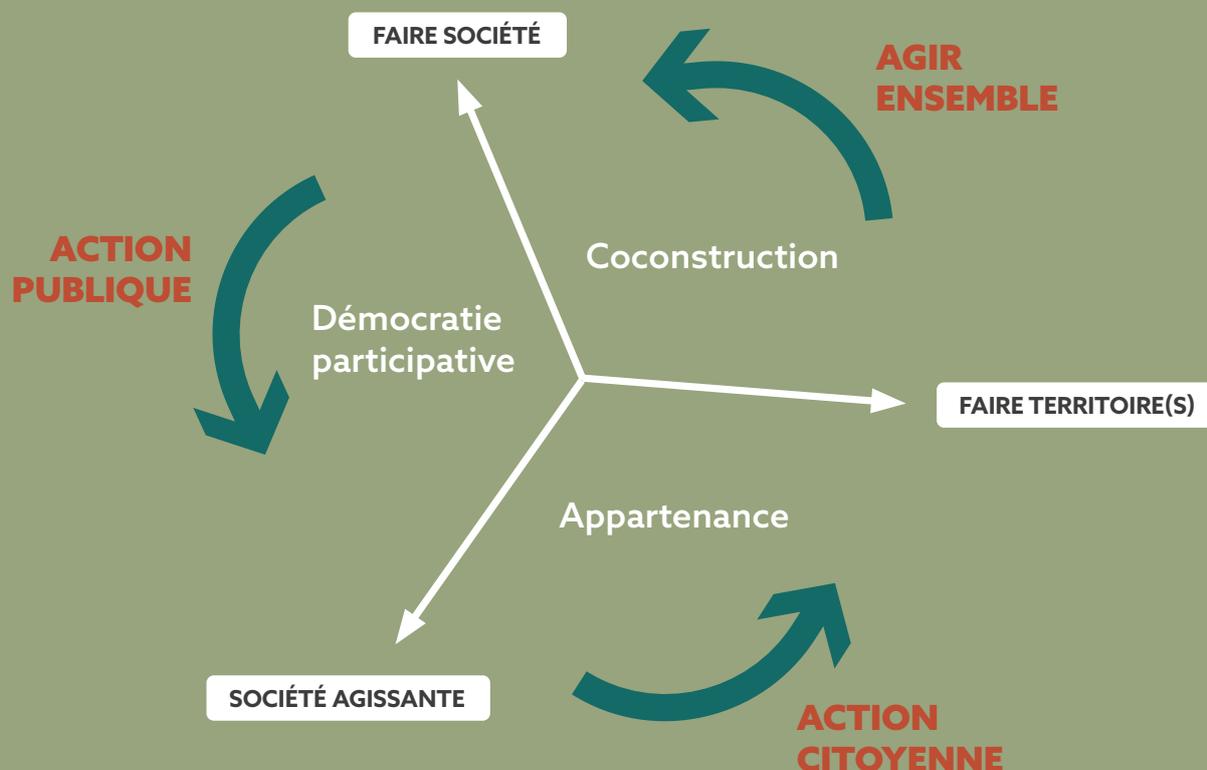


Figure 1 : La société réunionnaise agissante vue par le CESER

De ce fait, la capacité à devenir une « société agissante » repose sur l'introduction d'une dose d'horizontalité par une présence renforcée des citoyens et des corps intermédiaires dans la gouvernance territoriale, renouvelant et enrichissant, ainsi, les processus actuels de décision de l'action publique.

Ainsi, parmi les vingt actions proposées dans cette contribution en vue de construire une société plus juste, un territoire plus fort et un avenir commun, le CESER avait souligné la nécessité de créer les conditions favorables pour faire de « La Réunion du Millénaire » un « Territoire à Citoyenneté Positive (TCP) ».

Un peu plus d'un an après ces événements, et dans la poursuite de cette première réflexion, le CESER a souhaité approfondir les actions à mettre en œuvre pour s'inscrire dans les trajectoires citoyenne et éducative, sous la forme de la présente contribution « **Faire de La Réunion un Territoire à Citoyenneté Positive et de Défi Éducatif** » composée de deux tomes au regard de l'imbrication de ces deux sujets :

- TOME 1 « Territoire à Citoyenneté Positive » (TCP)
- TOME 2 « Territoire de Défi Éducatif » (TDE)

Le Territoire à Citoyenneté Positive a vocation à renforcer le « pouvoir d'agir » du citoyen et de manière complémentaire et en amont, le Territoire de Défi Éducatif permet de conforter sa « capacité d'agir ». L'ensemble des mécanismes en œuvre dans ces projets de territoire appelle à la responsabilité et à l'engagement de chacun et des décideurs locaux, ainsi que le partage d'une vision et de valeurs communes, pour favoriser le vivre-ensemble.

L'objectif du Territoire à Citoyenneté Positive est de créer les conditions favorables au développement d'une **démocratie permanente**, alliant des mécanismes de la démocratie représentative, consultative, sociale et participative et renforçant ainsi le « pouvoir d'agir » des citoyens dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Bien évidemment, un tel projet ne peut s'imaginer sans y intégrer une **dimension éducative** : les références et repères acquis dès la plus petite enfance et tout au long de sa jeunesse et de sa vie sont la base de la construction du futur citoyen et s'inscrivent au sein d'un continuum dit éducatif.

Or La Réunion, en raison notamment de ses spécificités et de ses retards structurels, est plus que jamais aujourd'hui confrontée à un « Défi Éducatif sur son Territoire ». Défi qu'il faudra relever pour emmener chaque jeune au maximum de ses potentialités afin que ces adultes de demain puissent être les citoyens ancrés dans leur société, en pleine conscience de leurs droits et devoirs, avec les mêmes chances que leurs homologues de l'hexagone. Construire un Territoire de Défi Éducatif c'est offrir aux jeunes les outils d'analyse et de compréhension leur permettant d'exercer leur esprit critique, de développer leur sentiment d'appartenance au territoire, et d'engager leur responsabilité en tant que citoyen, afin de donner à toutes et à tous la possibilité de vivre en société et en harmonie.

Au travers de cette présente contribution en deux volets, le CESER entend partager un cadre de réflexion commun : en définissant les notions liées à l'ambition des Territoires à Citoyenneté Positive et de Défi Éducatif et en dressant les constats qui s'imposent pour proposer les préconisations qui permettront de contribuer aux objectifs poursuivis.

Le schéma de compréhension générale ci-après présente ainsi de manière synthétique la complémentarité qui s'opère entre les deux tomes de ce rapport.

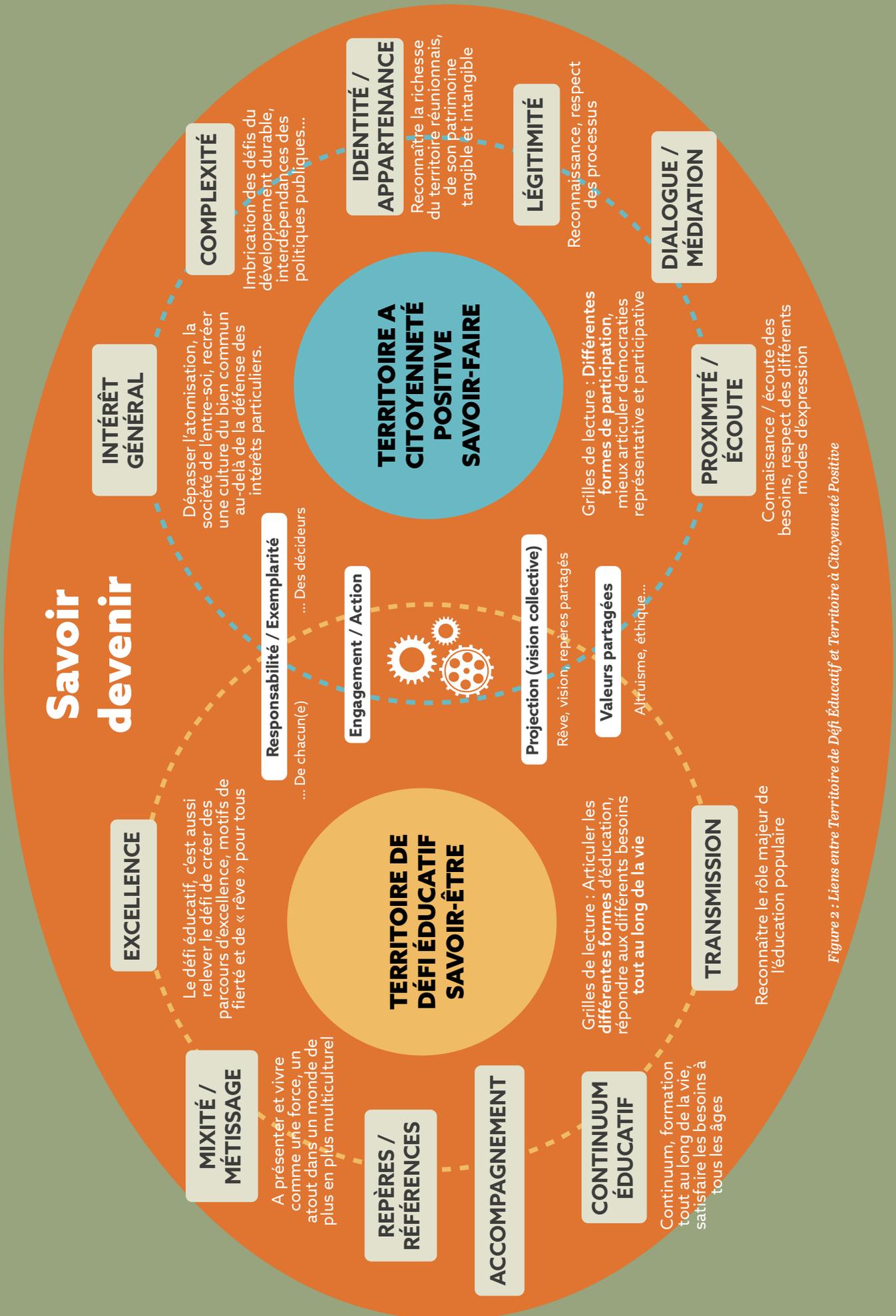


Figure 2 : Liens entre Territoire de Défi Éducatif et Territoire à Citoyenneté Positive

AVIS DES COMMISSIONS DU CESER

- « Aménagement Durable de l'Espace Régional »
- « Économie, Emploi et Innovation »
- « Finances et Évaluation de l'action publique »
- « Territoires, Europe et Coopération »
- « Qualité de la vie, Culture et Solidarité »

Les Commissions soulignent la qualité du rapport porté par la Commission « Formation, Éducation et Recherche » élargie aux membres volontaires de la Commission « Qualité de la vie, Culture et Solidarité » visant une meilleure implication des Réunionnais.es dans la vie locale et citoyenne. En cette période épidémique, elles estiment que les mesures prises dans le cadre du continuum éducatif répondent à des besoins identifiés sur le territoire. En effet, le lien école-famille, souvent insuffisant, a été renforcé pour assurer la continuité pédagogique pendant le confinement. Cette notion de co-éducation ne peut que garantir un environnement favorable au développement de l'enfant.

Les préconisations ainsi émises s'adressent à tous, au regard de la mise en œuvre d'un tel « projet éducatif » qui appelle une alliance de l'ensemble des parties prenantes au service de la réussite de l'enfant et du jeune. Dès lors, il conviendrait dans un esprit de concertation et de cohérence de définir une véritable gouvernance solidaire, efficace et partagée au sein d'instances dédiées au dialogue social et territorial identifiant des chefs de filât pour la déclinaison opérationnelle des actions définies.

De plus, une réflexion toute particulière devra être menée sur les dimensions temporelles et financières. Les Commissions insistent sur la réelle prise de conscience des acteurs en faveur d'un véritable plan d'investissement préventif dès la petite enfance pour améliorer la sécurité, la santé et la stimulation. L'épanouissement des jeunes et le développement de leurs potentialités permettent, à long terme, une meilleure intégration sociale et professionnelle (cf. courbe d'Heckman).

Par ailleurs, elles mettent en évidence la nécessité de renforcer l'évaluation des investissements publics dans les établissements d'enseignement par la définition d'indicateurs pertinents et accessibles, de façon à mieux mesurer l'impact des politiques éducatives en lien avec les résultats scolaires.

Enfin, les Commissions rappellent l'importance de la valorisation et de la préservation du patrimoine commun. À titre d'exemple, le créole perdure de génération en génération et joue un rôle crucial dans le processus éducatif des jeunes Réunionnais.es pour développer leur conscience d'appartenance. Aussi, pour favoriser l'éducation à la citoyenneté, il est important de prendre en considération les démarches en ce sens pour encourager leurs engagements et leurs expressions, mais également redonner du sens aux valeurs fondamentales dans la construction de leur identité.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	P3
INTRODUCTION GÉNÉRALE	P5
AVIS DES COMMISSIONS	P8
SYNTHÈSE	P10
I) PREMIÈRE PARTIE : QUI PARLE ? DE QUOI PARLE-T-ON ?	P12
A) Le défi éducatif réunionnais	P13
B) L'appréhension de l'éducation dans le cadre d'un continuum	P13
C) Un triptyque éducatif incontournable dans le cadre du continuum éducatif	P14
D) L'apprentissage à la citoyenneté : un élément phare du défi éducatif	P15
II) DEUXIÈME PARTIE : QU'A-T-ON DÉJÀ DIT ?	P17
A) Comment le CESER s'est-il déjà exprimé sur le continuum éducatif ?	P18
B) La volonté législative de faire participer les jeunes à la vie locale en vue de favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes	P19
III) TROISIÈME PARTIE : QUELLE EST LA VRAIE MESURE DU DÉFI ÉDUCATIF SUR LE TERRITOIRE RÉUNIONNAIS	P20
A) Permettre à chaque enfant de développer pleinement ses potentialités	P21
B) Par un investissement préventif pour une plus grande efficacité	P24
IV) QUATRIÈME PARTIE : QUELLES DYNAMIQUES À METTRE EN ŒUVRE ?	P25
A) Objectif 1 : Investir dans les 1 000 premiers jours : un défi partagé pour que nos jeunes réussissent demain	P28
• Focus 1 : la stimulation attentive	P28
• Focus 2 : la nutrition	P29
• Focus 3 : la protection	P31
B) Objectif 2 : Bâtir et assumer ensemble le parcours éducatif : réformer la gouvernance du système éducatif	P32
• Focus 4 : l'innovation	P33
• Focus 5 : l'expérimentation	P34
• Focus 6 : la coconstruction	P35
C) Objectif 3 : Faire du territoire la base de ressources pour l'éducation	P36
• Focus 7 : le sentiment d'appartenance	P36
• Focus 8 : la connaissance du territoire	P37
• Focus 9 : l'initiative citoyenne	P38
CONCLUSION	P39
ANNEXES	P40
LISTE DES ACRONYMES	P42
LISTE DES ENCADRES	P42
LISTE DES SCHÉMAS	P42
BIBLIOGRAPHIE	P43
REMERCIEMENTS	P43

SYNTHÈSE

L'ambition de construire un Territoire à Citoyenneté Positive et de Défi Éducatif, s'inscrit dans le prolongement de la réflexion du CESER menée dans sa contribution de mars 2019 intitulée « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : Informer, Bâtir et Transmettre ». Il s'agit dans le présent rapport d'approfondir les dynamiques à mettre en œuvre pour s'inscrire dans les trajectoires citoyenne et éducative, au travers des tomes 1 et 2.

Pour ce qui concerne le Tome 2, consacré au « Territoire de Défi Éducatif », le CESER s'est attaché, dans un premier temps à définir les notions qui posent la base de la réflexion et à analyser dans quelles mesures La Réunion est-elle confrontée à un défi éducatif sur son territoire.

Les spécificités du territoire (insulaires, historiques, culturelles, culturelles, ...), les handicaps structurels auxquels il est confronté (taux de chômage, taux de décrochage scolaire, taux d'illettrisme, taux de pauvreté ...) et la part importante de jeunes au sein de sa population, soulèvent de nombreux enjeux en matière d'éducation, de formation et d'insertion professionnelles à La Réunion. Le Territoire de Défi Éducatif intègre ces enjeux, ainsi que la question de l'apprentissage à la citoyenneté, qui, au regard du CESER, sont des préalables indispensables à l'insertion sociale de chaque Réunionnais pour permettre une meilleure implication dans la vie locale et citoyenne.

Si chaque acteur des politiques d'éducation et de formation contribue à relever le défi éducatif par diverses actions menées en faveur de différentes tranches d'âge de publics dont il fait la cible de ses dispositifs, le CESER relève qu'une cohérence doit être assurée au regard d'une politique globale de la jeunesse, dans le cadre d'un continuum éducatif **(- 9 mois à + 25 ans) allant de la parentalité à l'insertion professionnelle, à l'engagement civique.**

Qu'il s'agisse donc du personnel de l'Éducation Nationale (**éducation formelle**), des parents, des membres de la famille, des amis et des associations de l'éducation populaire (**éducation non formelle**), de l'ensemble des acteurs en contact avec le jeune tout au long de sa jeunesse (**éducation informelle**), ou **des organisations du travail dans toutes leurs diversités¹ : le CESER souligne la nécessité de mieux coordonner et articuler l'ensemble de leurs actions. Le but est ainsi de parvenir à une complémentarité de fait, de toutes les mesures prises dans le cadre du continuum éducatif et, au regard du développement d'une politique globale et territorialisée de la jeunesse, comme le CESER en appelle régulièrement de ses vœux dans ses contributions.**

Le défi du territoire éducatif c'est donc de fonder un système dans lequel chacun peut trouver sa place, qui suscite des vocations et une volonté de s'engager.

Les préconisations du CESER s'inscrivent ainsi au sein de 3 grands objectifs qu'il entend mettre en lumière dans ce continuum et pour lesquelles il propose à chaque fois 3 focus détaillés en actions concrètes :

Objectif 1 : Investir dans les 1 000 premiers jours : un défi partagé pour que nos jeunes réussissent demain

Objectif 2 : Bâtir et assumer ensemble le parcours éducatif : réformer la gouvernance du système éducatif

Objectif 3 : Faire du territoire la base de ressources pour l'éducation

PHASES	FOCUS	ACTIONS
Objectif 1 : Investir dans les 1 000 premiers jours : un défi partagé pour que nos jeunes réussissent demain	Focus 1 : La stimulation attentive	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la parentalité à travers deux leviers : l'information et l'action. • Informer les parents et leur donner des outils de compréhension sur la croissance de l'enfant afin de permettre un meilleur encadrement. • Mettre à disposition des espaces de jeux à destination des familles.
	Focus 2 : La nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter aux parents les éléments d'information et un accompagnement à court et moyen termes pour réinventer un régime alimentaire familial sain. • Accompagner les familles dans la mise en place de nouvelles habitudes alimentaires et créer une dynamique commune interfamiliale. • Mener une campagne de prévention efficace pour comprendre les conséquences du Syndrome d'Alcoolisation Foetale.
	Focus 3 : La protection	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'implication de l'ensemble des figures parentales de l'enfant dans son développement. • Accompagner les parents dans leur développement personnel afin de garantir un environnement familial équilibré.
Objectif 2 : Bâtir et assumer ensemble le parcours éducatif : réformer la gouvernance du système éducatif	Focus 4 : L'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le rôle éducatif de l'école grâce à de nouveaux modes d'apprentissage et à l'installation de lieux scolaires revisités. • Utiliser l'approche numérique comme un levier d'apprentissage.
	Focus 5 : L'expérimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Saisir l'opportunité des expérimentations de cités éducatives à La Réunion afin de favoriser les nouvelles dynamiques d'apprentissage.
	Focus 6 : La coconstruction	<ul style="list-style-type: none"> • Rassembler et coordonner les acteurs (parents, enseignants, acteurs sociaux et éducatifs, entreprises, associations,...) autour d'une ambition commune : l'épanouissement des jeunes et l'apprentissage des valeurs communes. • Repenser les espaces éducatifs à destination des différents acteurs du territoire pour favoriser les échanges et l'implication des différentes parties prenantes (famille, entreprises, associations).
Objectif 3 : Faire du territoire la base de ressources pour l'éducation	Focus 7 : Le sentiment d'appartenance	<ul style="list-style-type: none"> • Faire émerger et entretenir le sentiment d'appartenance chez les jeunes pour une implication le plus tôt possible dans la coconstruction de la société.
	Focus 8 : La connaissance du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et faciliter l'accès à la culture réunionnaise par la promotion de l'attractivité du territoire.
	Focus 9 : L'initiative citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'apprenant d'appréhender tous les aspects des enjeux écocitoyens et développer les notions de responsabilité et d'engagement.

Partie **1**

QUI PARLE ? DE QUOI PARLE-T-ON ?

A) Le défi éducatif réunionnais

La Réunion connaît des transformations sociales profondes qui affectent le territoire dans sa globalité. L'enjeu éducatif à l'échelon régional doit ainsi se repenser dans son contexte, celui d'une société longtemps marquée par un mode de vie traditionnel, par son caractère insulaire et par des transformations démographiques, sociales et économiques majeures. Or, La Réunion, plus qu'un espace d'analyse, constitue justement un formidable lieu d'expérimentation des différentes formes d'éducation à faire vivre sur le territoire insulaire.

Avec une part importante de jeunes au sein de la population réunionnais, un taux de chômage particulièrement élevé, notamment chez les jeunes, et des taux d'illettrisme, de décrochage scolaire et de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale, l'éducation et la formation professionnelle sont des préalables incontournables à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes Réunionnais.

En outre, l'éducation/l'apprentissage à la citoyenneté relève également du défi éducatif : le statut de citoyen doit s'apprendre, se comprendre et se transmettre. Cette éducation fait entrer en jeu aussi bien des connaissances et savoirs que des valeurs ou encore des comportements (savoirs-être et savoirs-faire). Il relève de la responsabilité de la société d'élever elle-même chacun de ses citoyens dans la connaissance de son rôle et de ses droits sociaux. Le concept de Territoire de Défi Éducatif fait donc aussi appel à la notion clé de « **conscience d'appartenance à la société** ».

En effet, bien plus qu'une notion géographique, la territorialité se traduit par une appartenance juridique et économique, mais également par un sentiment d'appartenance qui implique des affects collectifs et individuels.

B) L'appréhension de l'éducation dans le cadre d'un continuum

Le CESER souligne **la nécessité d'appréhender l'éducation dans un continuum, à savoir, dans le cadre d'une réflexion globale sur la jeunesse au travers différentes dimensions et niveaux d'enseignement**. Il insiste également sur l'importance de travailler l'articulation entre les grands cycles d'enseignement et plus particulièrement entre le collège et le lycée, ainsi qu'entre le lycée et le supérieur.

En effet, on constate un cloisonnement des actions en faveur de la jeunesse, dû au fait que la jeunesse, elle-même, est cloisonnée en tranches d'âge. De plus, la spécialisation des acteurs intervenant auprès des jeunes accentue ce cloisonnement. Dès lors, **il est nécessaire de repenser la politique de la jeunesse dans sa globalité**, sans oublier l'imbrication des actions et leur complémentarité en vue d'un même objectif : la construction du jeune en explorant le maximum de ses potentialités dès sa venue au monde et même au regard de son développement intra-utérin. En effet, travailler sur la **notion de parentalité**, pour agir de manière indirecte sur les enfants, paraît, aux yeux du CESER, un élément qu'il convient de développer ; l'idée étant que les jeunes puissent développer pleinement leurs potentialités, malgré certains déterminismes sociaux et devenir les adultes responsables, insérés, éclairés et engagés dans la société.

Il s'agit donc de considérer l'écosystème éducatif dans son ensemble, de se projeter dans un continuum éducatif (- 9 mois à + 25 ans) allant de l'accompagnement à la parentalité à l'insertion professionnelle, à l'engagement civique.

C) Un triptyque éducatif incontournable

dans le cadre du continuum éducatif

L'enseignement est la première mission de l'École de la République, mais l'éducation ne se limite pas au temps scolaire, elle se construit tout au long de la vie du jeune. **En ce sens, la politique éducative doit être pensée dans sa globalité, au travers de l'articulation du triptyque éducatif : formel/non formel/informel.**

En effet, l'éducation formelle, telle que dispensée par l'Éducation Nationale doit agir en complémentarité de l'éducation non formelle (espaces et temps d'éducation encadrés par des pairs ou des adultes) et l'éducation informelle (apprentissage reçus grâce à ses expériences). Des regards croisés sont nécessaires, dans le cadre des alliances éducatives associant les différents acteurs de la réussite éducative. Le CESER, outre ses avis sur l'école républicaine, a d'ailleurs déjà souligné les bienfaits de l'éducation populaire² comme contribuant à lutter contre l'exclusion sociale et citoyenne.

En effet, si la famille occupe une place centrale et constitue pour de nombreux jeunes le principal lieu d'identité et de solidarité communautaire, pour autant, la jeunesse réunionnaise apparaît de plus en plus en manque de repères, en particulier pour celle dont l'environnement familial est fragile.

L'école a longtemps été considérée comme un espace complexe pour les jeunes, en raison de la place ambiguë qui est dévolue aux langues maternelles dont majoritairement le créole, et les rapports souvent distanciés des familles à l'institution scolaire. Or, l'école est un lieu indissociable de son environnement économique, social et culturel. Chaque politique scolaire doit donc prendre en compte les caractéristiques particulières du territoire et les différences socio-culturelles des élèves. À cet effet, pour ce qui concerne la situation de diglossie que connaît La Réunion, il s'agirait par exemple d'accorder et de conforter la place de la langue et de la culture créole dans les enseignements dispensés.

Il est donc important de penser **l'éducation partagée**, c'est-à-dire dispensée par de nombreux acteurs qui se rejoignent dans un **partenariat, avec un projet commun**, une vision pédagogique innovante.

La prise en charge globale de l'éducation sur le long terme semble donc un élément fondamental pour accompagner un enfant dans la construction de son avenir. Dans le contexte socio-économique de l'île, il convient de développer la possibilité pour les parents d'apporter une éducation informelle qualitative, mais également d'articuler les structures formelles et non formelles dans un écosystème complémentaire, comme le préconisent par exemple les cités éducatives. Il existe de nombreuses structures éducatives réunionnaises, dont l'identification et la cartographie par les autorités concernées permettraient de faire émerger une **action territoriale groupée**, valorisant les atouts du territoire réunionnais.

Dès les premiers mois de l'enfant, jusqu'à sa formation dans l'enseignement supérieur puis son insertion professionnelle, ce continuum éducatif nécessite une vision commune de l'ensemble des acteurs du territoire, et une action groupée. Cela ne peut être rendu possible que par l'existence d'une gouvernance partagée, qui puisse être le moteur de ce projet éducatif régional.

Le continuum éducatif constitue donc la pierre angulaire d'un Territoire de Défi Éducatif.

Au-delà du triptyque éducation formelle/non formelle/informelle, les entreprises sont également des acteurs incontournables dans l'éducation et l'apprentissage des jeunes. En tant qu'acteurs économiques du territoire, elles ont un rôle éducatif auprès de leurs tiers (stagiaires, employés, jeunes touchés par leurs produits ou services,...) qui commence dès la scolarisation de l'enfant, avec par exemple le stage en entreprise de 3ème. En tant que nurseries de talents et lieux de formation permanente, elles incarnent une véritable mission éducative et doivent, dans ce cadre, mener une réflexion sur la portée de leurs messages et le développement des compétences de leurs salariés (stratégie éducative des entreprises). Il est nécessaire d'appréhender l'école et l'entreprise dans leur dimension globale, culturelle, économique et éducative en dépassant le simple concept d'orientation des jeunes vers les filières professionnelles.

Le rapprochement entre le système éducatif et le milieu économique doit se faire dans le sens d'une plus grande interactivité et complémentarité.

²Appel public argumenté et conjoint au CCEE et au CESER en faveur de l'Éducation populaire - octobre 2014.

Charte en faveur de l'emploi à La Réunion

À titre d'exemple, 9 entreprises réunionnaises ont accepté d'expérimenter en 2015, une Charte pour l'emploi en vue notamment de :

- Mener des actions de Gestion Prévisionnelle en Emplois et en Compétences Territorialisée (GPECT) pour anticiper les besoins en recrutement et en compétences des salariés ;
- Sécuriser les parcours des salariés locaux en leur permettant d'accéder à des emplois d'encadrement ou à responsabilité.

A la suite de cet engagement, un club d'innovation a été mis en place avec les signataires de la Charte et les partenaires du Service Public de l'Emploi. Les axes de travail de ce club et particulièrement le premier, visent à développer l'esprit d'entreprendre en permettant à chacun de découvrir les métiers d'aujourd'hui et de demain pour en faire évoluer les représentations. A cette fin, une des actions réalisées a consisté au parrainage par ces entreprises de 26 demandeurs d'emploi de tous horizons pour accélérer leur retour à l'emploi.

D) L'apprentissage à la citoyenneté : un élément phare du défi éducatif

L'apprentissage de la citoyenneté fait partie intégrante du rôle éducatif de l'école. À travers des outils pédagogiques, tels que les **enseignements d'éducation civique**, l'Éducation Nationale transmet aux plus jeunes l'histoire de leurs droits et des instances citoyennes à l'échelle nationale, européenne, mondiale. C'est un apport théorique mais essentiel pour permettre aux plus jeunes de comprendre la société. Il peut d'ailleurs être complété par les actions associatives et résulter d'une éducation non formelle ou informelle.

Cet apprentissage à la citoyenneté est un préalable indispensable à l'expression des jeunes au sein de la société, d'autant que désormais, un cadre légal permet à la jeunesse d'être représentée et de pouvoir agir au sein des instances de démocratie participative sur des sujets qui la concernent.

Or, laisser s'exprimer les jeunes constitue en un premier pas vers leur engagement sociétal, puisqu'une jeunesse éclairée aujourd'hui, construit le citoyen engagé de demain.

Penser la citoyenneté au sein d'un Territoire de Défi Éducatif, pour le CESER, c'est permettre aux jeunes de développer leur esprit de responsabilité, d'engagement, d'entrepreneuriat, mais aussi promouvoir l'épanouissement, la créativité et la volonté d'appartenance à une nation, à un territoire, dans le cadre de l'apprentissage à la citoyenneté ; comme l'illustre le schéma ci-après.



APPRENTISSAGE À LA CITOYENNETÉ

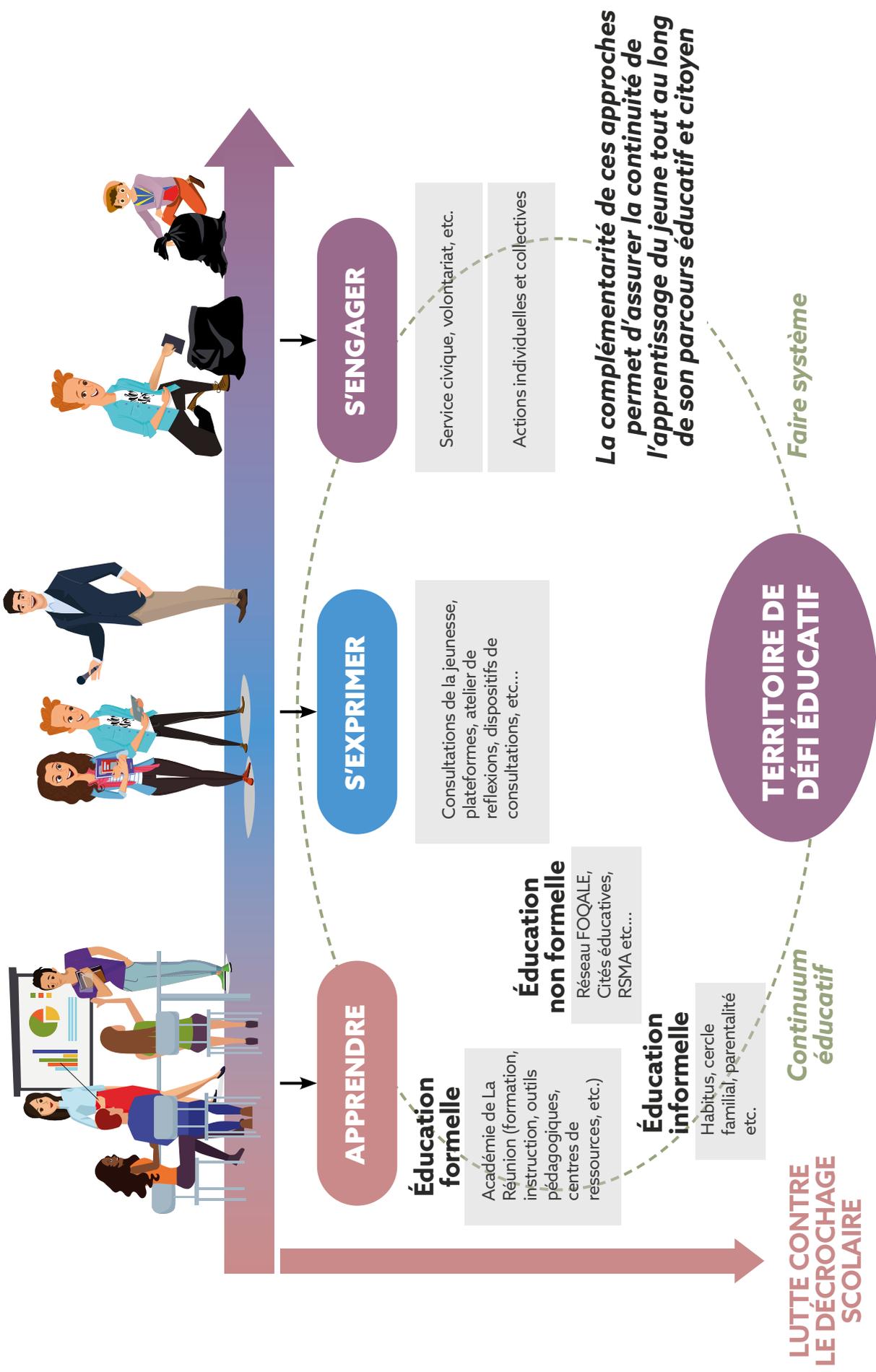


Figure 3 : schéma d'un Territoire de Défi Éducatif

Partie 2

QU'A-T-ON DÉJÀ DIT ?

A) Comment le CESER s'est-il déjà exprimé sur le continuum éducatif ?

Des travaux conduits par le CESER de La Réunion ont d'ores et déjà pu mettre en avant différentes préconisations relatives aux sujets de l'éducation et de la formation de la jeunesse réunionnaise.

Dans ses rapports, «*Pour une île lettrée de 2010 ; Regard sur la pauvreté à La Réunion et La prévention et la lutte contre le décrochage : un enjeu pour la société réunionnaise*», parus tous deux en 2017, il a régulièrement plaidé en faveur du développement de la prévention précoce de l'illettrisme et du décrochage scolaire au sein de l'Académie en vue d'améliorer la politique d'éducation de l'enfant et cela dès le plus jeune âge, en insistant en particulier sur la nécessité de prendre davantage en compte la capacité des familles et leurs attentes.

À cet égard, la contribution *Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : Informer, Bâtir et Transmettre de 2019* recommande, dans la continuité de ces travaux, le lancement d'un grand plan territorial de la petite enfance visant à réduire les fractures sociales et territoriales, ainsi qu'à favoriser l'égalité des chances dès la petite enfance.

Ces recommandations sont également soulignées dans d'autres publications du CESER, telles que l'*Avis sur les rythmes scolaires de 2010*, la *Contribution à la concertation nationale sur la refondation de l'École de la République de 2012*, et la *Contribution pour un développement du territoire au regard du principe de l'égalité réelle de 2016*, qui relèvent aussi l'**importance d'agir dans un cadre co-éducatif**, au travers d'un accompagnement des parents parallèle à celui proposé aux enfants. L'accent est ainsi porté sur la parentalité et le rôle crucial de celle-ci dans le développement de l'enfant et son éducation.

Au fil de ses diverses contributions, le CESER a donc souvent constaté l'impératif de repenser une éducation partagée avec la nécessité, pour l'ensemble des acteurs, de travailler en cohérence dans le cadre du continuum éducatif. Il s'agit d'ailleurs de l'un des axes forts des avis et contributions rendus sur les différents Contrats de Plans de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) de La Réunion³ qui mettent également en lumière l'intérêt de mettre en œuvre et de structurer le **Service Public Régional d'Orientation (SPRO), en vue de faciliter, pour les élèves, l'accès à l'information concernant leur orientation.**

Dans ses avis sur le Schéma Régional de l'Enseignement et des Formations Supérieures et de la Recherche de La Réunion (SEFORRE) de 2017⁴, le CESER aborde également les questions de la mobilité et du bâti éducatif, qui conditionnent l'accessibilité de l'offre éducative proposée à la jeunesse réunionnaise.

Les travaux déjà réalisés par le CESER en matière d'éducation et de formation professionnelle viennent ainsi alimenter le cadre de réflexion de ce rapport. Celui-ci développe et détaille les préconisations précédemment établies en proposant des outils supplémentaires, pour le développement des citoyens de demain, insérés professionnellement et socialement, éclairés et engagés dans les affaires de la Cité.

Par ailleurs, le législateur est intervenu également pour prolonger cette idée, en instaurant des mesures qui permettent désormais de faire participer les jeunes à la vie locale.

³Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional sur le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2018-2022 - 19 juin 2018. / Contribution du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional sur la priorisation des actions à mener dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2018-2022 - 4 octobre 2017. / Avis du CESER sur la démarche de suivi et d'évaluation du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) 2011-2015 - Assemblée plénière du 5 novembre 2013. / Avis du CESER sur l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) 2011-2015 - Assemblée plénière du 23 septembre 2011. / Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional sur la note d'orientation générale relative au Contrat de Plan Régional de Développement des Formations (C.P.R.D.F.) 2011-2015 - Assemblée plénière du 17 novembre 2010.

⁴Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional sur le Schéma Régional de l'Enseignement et des Formations Supérieures et de la Recherche de La Réunion (SEFORRE) - Assemblée plénière du 13 juin 2017. Contribution de la Commission « Éducation et Formation Professionnelle » du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional dans le cadre de la finalisation du Schéma Régional de l'Enseignement et des Formations Supérieures et de la Recherche de la Réunion- 6 avril 2017.

B) La volonté législative de faire participer les jeunes à la vie locale

en vue de favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes

La mise en place d'un cadre de vie citoyen pour les jeunes est permise par un certain nombre de textes législatifs. En effet, le système éducatif scolaire et les structures éducatives non formelles font partie intégrante de l'écosystème de la Cité. La législation peut ainsi se faire le levier de la construction des territoires éducatifs, à travers des mesures d'égalité et d'inclusion citoyenne telles que celles présentées ci-dessous :

Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine place un cadre de référence pour les conseils citoyens, et évoque l'importance d'impliquer les jeunes dans les prises de décision et la vie publique. Il n'y a donc pas d'âge minimal requis pour appartenir à un conseil citoyen, seule est nécessaire une dérogation parentale. La loi conseille fortement la sollicitation des associations et instances représentatives de la jeunesse par les conseils citoyens. Dans chaque Quartier Prioritaire de la Ville est requise l'existence d'un conseil citoyen.

Loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté

La Loi Égalité et Citoyenneté expose les mesures jeunesse, éducation et citoyenneté prises par le gouvernement. Elle a pour volonté de créer **une « culture de l'engagement citoyen tout au long de la vie » et de consolider les droits des jeunes.**

- Elle spécifie les droits des jeunes de 16 à 23 ans **d'accès à une information « individualisée »** sur leurs droits en matière de santé – couverture, dispositifs de prévention, consultations, etc. (art. 62) ;
- Le Préfet de département est chargé, en lien avec les volontaires, associations, collectivités et organisations syndicales, de **« promouvoir et valoriser le service civique »**, d'« assurer la mixité sociale des engagés du service civique », de « contribuer à l'organisation de la formation civique et citoyenne dans le département ». Une carte du volontaire doit être fournie aux jeunes du service civique pour leur permettre de bénéficier des mêmes avantages que les étudiants (art. 22) ;
- La Région est « chargée d'organiser, en qualité de chef de file, les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour l'exercice des compétences relatives à la politique de la jeunesse » ;
- En matière de politique de la ville, des « actions stratégiques » concernant les jeunes, mais aussi l'égalité hommes-femmes, doivent obligatoirement figurer dans les contrats de ville (art. 61).

Partie 3

QUELLE EST LA MESURE DU DÉFI ÉDUCATIF SUR LE TERRITOIRE RÉUNIONNAIS ?

A) Permettre à chaque enfant de développer pleinement ses potentialités ...

Après un pic de naissances dans les années 2000, La Réunion est aujourd'hui une région très jeune avec plus de 40 % de sa population âgées de moins de 29 ans⁵. Cette forte proportion implique la nécessité de mieux prendre en compte les aspirations de la jeunesse réunionnaise.

Du fait du **taux de pauvreté important** (39 % contre 14,8 % en France hexagonale en 2018), **particulièrement chez les jeunes** (50 % de jeunes de moins de 30 ans sont touchés par la pauvreté)⁶, et du **taux de chômage supérieur à la moyenne nationale** (24 % en 2018 contre 9,1 %)⁷, **également accentué chez les jeunes** (39 % des jeunes Réunionnais âgés de 15 à 29 ans sont au chômage en 2017)⁸, le CESER souligne le devoir de maintenir **une vigilance accrue en matière de formation et d'éducation**, afin de permettre à la jeunesse réunionnaise une insertion réussie dans la société active.

Pour ce faire, La Réunion devra relever tous les défis qui la caractérisent en matière éducative, entre autres : l'illettrisme/illectronisme, le décrochage scolaire, le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF), ...

En effet, avec un taux d'illettrisme très important (22,6 % contre 7 % en France hexagonale en 2011)⁹, et dont les données tardent à être réactualisées, **la lutte contre l'illettrisme demeure un enjeu majeur sur le territoire, notamment chez les jeunes (15 % d'illettrisme chez les jeunes Réunionnais contre 4 % au national)¹⁰. Un défi auquel l'ensemble des acteurs se doit de répondre, notamment à l'occasion de la mise en place d'un véritable Plan Marshall de lutte contre l'illettrisme** comme le CESER en appelle depuis longtemps de ses vœux¹¹.

Avec une moyenne annuelle de plus ou moins 5000 élèves, âgés de 15 à 18 ans, qui sortent de manière précoce du système scolaire¹², alimentant ainsi la part importante de NEET¹³ présents sur le territoire (26 % contre 11 % en France métropolitaine)¹⁴ **la lutte contre le décrochage scolaire est l'un des enjeux principaux de la politique éducative à La Réunion et donc un défi qu'elle devra relever¹⁵**, d'autant plus que le diplôme apparaît comme une réelle clé d'entrée sur le marché du travail (seulement 13 % des Réunionnais sans diplôme trouvent un emploi dans l'année, contre 25 % pour les détenteurs de CAP et BEP, 37 % pour les bacheliers et 61 % pour les diplômés du supérieur)¹⁶.

Selon l'ARS, à La Réunion, 10 à 15 nouveau-nés par an développent un **Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF)** (soit 1 naissance sur 1 000) et 1 enfant sur 100 est victime de troubles neurodéveloppementaux liés à l'alcool¹⁷. Ces syndromes, néfastes dans le développement de l'enfant, résultent directement des comportements des parents et de leur hygiène de vie, ce qui implique pour le CESER, que la notion de parentalité doit être renforcée pour un meilleur accompagnement des parents ou futurs parents. Elle doit ainsi être pensée dans son ensemble, comme la base de l'éducation des jeunes enfants en vue de leur donner toutes les chances de réussir.

⁵INSEE, 2019. Les jeunes à La Réunion, éléments de cadrage statistiques.

⁶INSEE- Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi), 2016.

⁷INSEE Flash Réunion N°154 - Le chômage et son halo augmentent en 2018 Enquête emploi en continu - 5 avril 2019.

⁸Panorama jeunesse INSEE - 2017.

⁹Enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ), 2011.

¹⁰Données issues Score Santé : Enquête Mission Liaison Partenariat » (MLP) du ministère de la Défense citée par l'ANLCI - 2015.

¹¹Rapport du CESER « Pour une Ile lettrée »-Assemblée plénière du 15 septembre 2010.

¹²En mars 2015, le Rectorat de La Réunion recensait 4 861 jeunes de plus de 16 ans sortant sans qualification dans l'Académie. Source : Dossier de presse de l'Académie de La Réunion « C'est la rentrée 2015-2016 » issu de la Conférence de presse du Recteur de l'Académie de La Réunion, Chancelier des Universités, M. Thierry TERRET, du 17 août 2015.

¹³NEET : Population âgée de 15 à 24 ans qui n'est ni en Études, ni en Formation, ni en Emploi (Not in Education, Employment or Training).

¹⁴Synthèse monographies régionales 2016.

¹⁵Rapport du CESER « La prévention et la lutte contre le décrochage : un enjeu pour la société réunionnaise » - Assemblée plénière du 1er décembre 2017.

¹⁶DIECCTE REUNION, 2017., Note de conjoncture.

¹⁷Agence Régionale de Santé Océan Indien, 2017., Dossier de presse - Plan d'action régional de prévention SAF.

Malgré ce contexte peu favorable, on peut toutefois noter la **volonté des jeunes Réunionnais de réussir leur intégration dans la société** : si parmi les demandeurs d'emploi, 13,6 % ont moins de 25 ans, ce chiffre est cependant en baisse par rapport aux années précédentes : le retour à l'emploi reste plus facile pour ces jeunes que pour leurs aînés de plus de 50 ans¹⁸. **Les jeunes Réunionnais sont également plus diplômés que leurs aînés et peinent moins à trouver du travail.** La moyenne d'âge d'arrêt d'études est passée de 17 à 20 ans, avec 65 % des jeunes qui possèdent au moins un CAP ou BEP, quand c'était le cas pour seulement 29 % de leurs aînés. Enfin, 19 % de jeunes ont un diplôme du supérieur contre 8 % de leurs aînés¹⁹. Le taux de décrocheurs de plus de 16 ans est en baisse depuis 2016, une dynamique positive si l'on considère que poursuivre sa scolarité après 16 ans n'est pas un processus répandu dans la culture réunionnaise. On note également que sur les aides individuelles distribuées de 2015 aux jeunes, 46 % ont été versées à des fins de formations à l'emploi du catalogue de Pôle Emploi, témoignant d'un volontarisme de la jeunesse²⁰.

De plus, les jeunes Réunionnais sont loin d'être coupés de la société : 20 % d'entre eux appartiennent à des associations, et 45 % donnent de leur temps bénévolement. Il existe une réelle implication dans la culture, le sport et le développement de l'île²¹. Sous l'impulsion d'associations ou de manière informelle, les jeunes se mobilisent en effet à travers des actions citoyennes d'entretien et d'animation de leur lieu de vie. Ils ont la volonté de se former et de participer activement à la société.

De ces constats, repris dans le schéma ci-après, se mesure pleinement la hauteur du défi éducatif auquel est confronté le territoire, qui devra tout mettre en œuvre dans le cadre d'une politique globale et territorialisée de la jeunesse, en concertation avec l'ensemble des acteurs, pour que chaque jeune Réunionnais puisse explorer pleinement le maximum de ses potentialités.



¹⁸DIECCTE REUNION, 2017., Note de conjoncture.

¹⁹DIECCTE REUNION, 2017. Note de conjoncture.

²⁰DIECCTE REUNION, 2017. Note de conjoncture.

²¹INSEE, 2019. Les jeunes à La Réunion, éléments de cadrage statistiques.

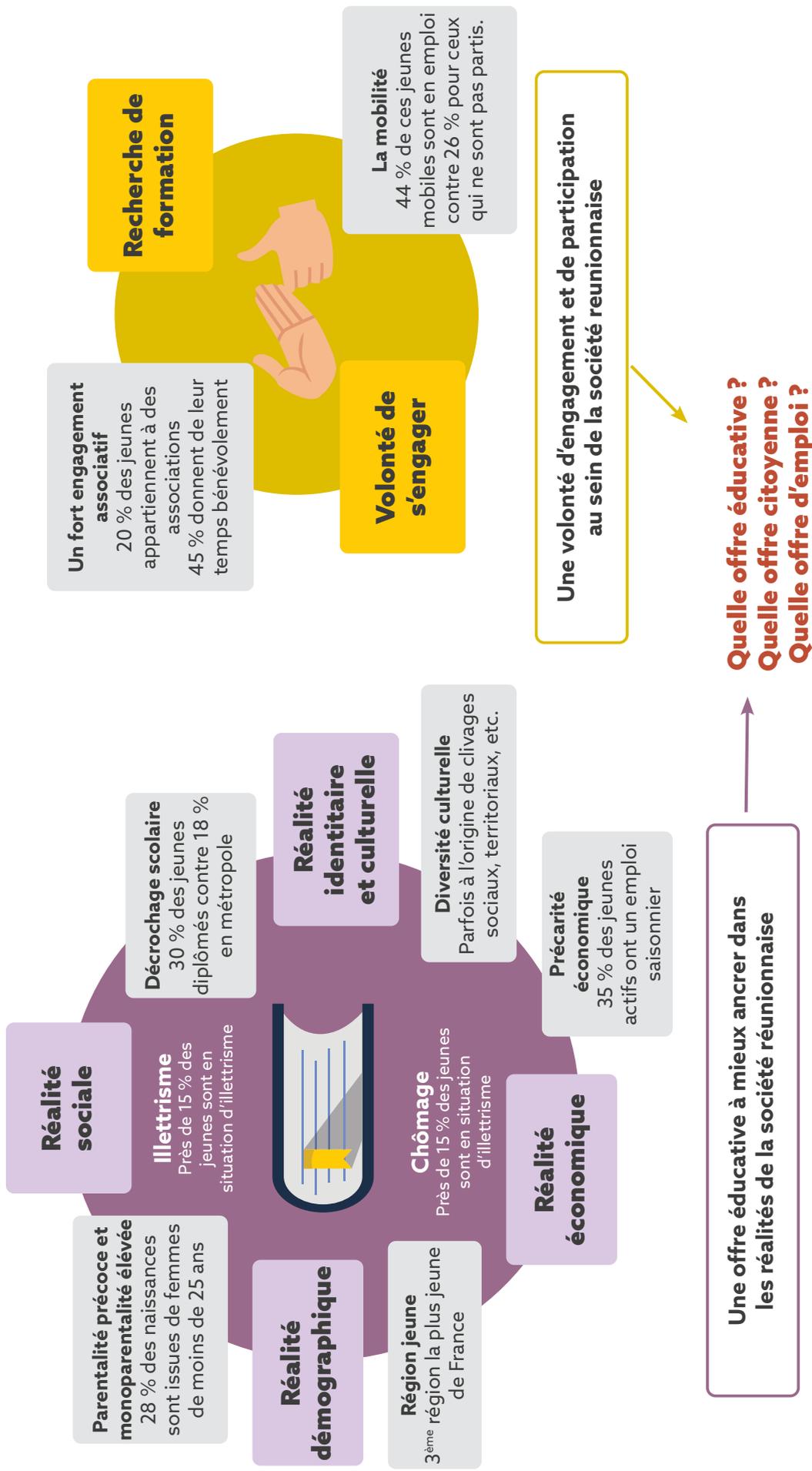


Figure 4 : Diagnostic de la jeunesse réunionnaise

B) ... Par un investissement préventif pour une plus grande efficacité

Il est ainsi fondamental pour le territoire réunionnais de rendre l'éducation scolaire et citoyenne accessible à ceux qui le souhaitent, et de donner ou redonner espoir en l'avenir aux jeunes citoyens.

Le défi du territoire éducatif, c'est de construire un système dans lequel chacun peut trouver sa place, qui suscite des vocations et une volonté de s'engager. Il est nécessaire pour cela d'accompagner chaque élève dans l'assimilation de compétences personnelles à l'aide d'un temps d'apprentissage adapté et une prise en charge précoce. Assimilation d'autant plus importante que les premiers moments de la vie de l'enfant sont déterminants pour son avenir, le développement du cerveau étant maximal pendant ses plus jeunes années²².

Si investir dans la petite enfance peut être une source d'une plus grande égalité des chances, c'est également une source de croissance économique. Selon les économistes, il est en effet possible de mesurer l'impact de la qualité de prise en charge des jeunes enfants sur l'économie d'un pays. Négliger d'investir dans la petite enfance peut donc engendrer de graves conséquences pour un État, ce qu'illustre la courbe d'Heckman représentée ci-dessous.

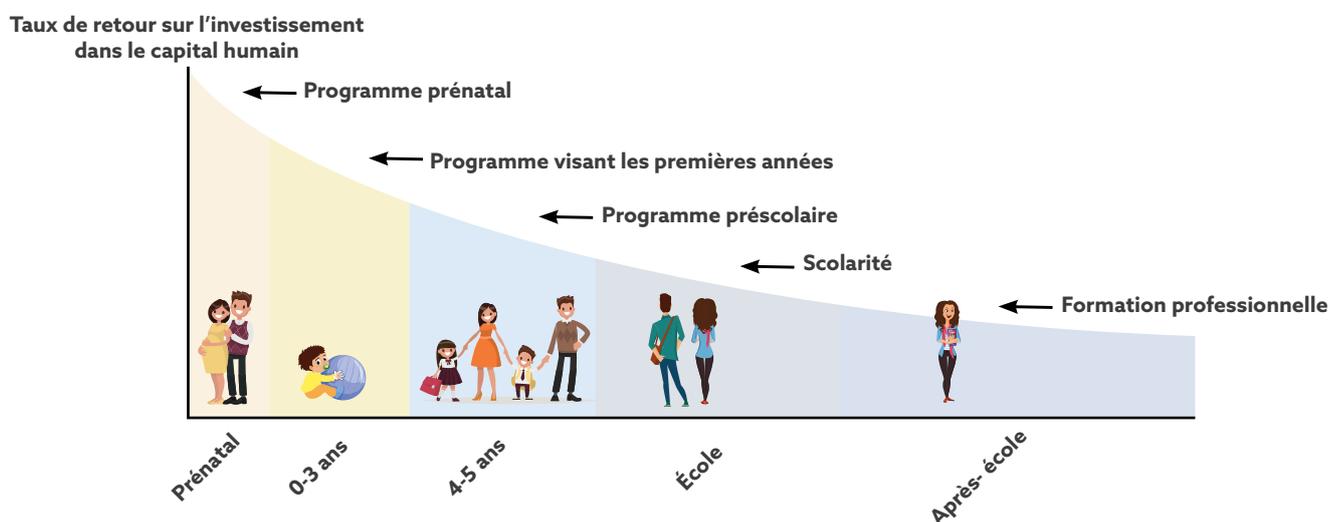


Figure 5 : Courbe de Heckman²³

"Investir dans la petite enfance est la meilleure garantie pour le futur"
(James Heckman et Dimitri Masterov, 2007, prix Nobel d'économie)

En effet, économiquement, des enfants en mauvaise santé et moins aptes à apprendre présentent donc une capacité de gain réduite, ce qui peut entraîner à terme une économie affaiblie et une charge plus importante pour le système éducatif, de santé et de protection sociale d'un État. À plus long terme, cela peut signifier des cycles intergénérationnels de précarité.

Les différentes études démontrent ainsi que plus on investit tôt, plus l'investissement est efficace sur la trajectoire des enfants. En moyenne, 1 euro investi dans la petite enfance représenterait 10 euros d'économie pour la société²⁴.

La construction d'un individu en futur parent autonome, responsable et éclairé implique la mise en place de structures éducatives adaptées, pour accompagner le jeune de sa naissance jusqu'à l'âge adulte. Certains dispositifs existent d'ores et déjà à La Réunion.

Toutefois, le CESER ambitionne d'aller au-delà de l'identification de ces dispositifs et souhaite proposer une nouvelle vision de la gouvernance éducative sur le territoire réunionnais, partagée par tous les acteurs du système éducatif.

Il s'agit pour le CESER d'engager des actions concrètes allant à l'encontre des déterminants sociaux et des inégalités économiques et culturelles. Car en effet, la reproduction sociale frappent tous les niveaux d'enseignement, du préscolaire au supérieur. Pour le CESER, réduire les déterminismes sociaux impose de :

- Réviser la définition des objectifs assignés à l'école ;
- Rehausser et répartir l'effort financier de la nation en faveur de l'éducation (de la petite enfance à l'insertion professionnelle) ;
- Requalifier les enseignements dispensés à chaque niveau ;
- Réorganiser le système éducatif.

²²UNICEF, (2017, septembre). Les premiers moments comptent. Consulté sur https://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_Early_Moments_Matter_for_Every_Chld_Fr.pdf

²³Heckman James, The Heckman Curve. Consulté sur <https://heckmanequation.org/resource/the-heckman-curve>

²⁴Association Ensemble pour l'éducation de la petite enfance. Pourquoi investir dans la petite enfance ?. Consulté sur <https://eduensemble.org/pourquoi-investir-dans-la-petite-enfance/>

Partie 4

QUELLES DYNAMIQUES À METTRE EN ŒUVRE ?

Le CESER souhaite repenser le système éducatif réunionnais selon un continuum éducatif qui prenne en compte les enjeux territoriaux, intergénérationnels et la multitude d'acteurs participant à sa gouvernance.

Il s'agit à la fois d'intégrer les initiatives réunionnaises qui existent déjà : les démarches telles que le Forum réunionnais pour la jeunesse, Pour un avenir solidaire, ou les cités éducatives, qui constituent des espaces d'échanges et de coconstruction avec la jeunesse ; mais aussi de proposer une nouvelle grille de lecture de l'éducation à La Réunion qui prend en compte l'individu, de la petite enfance à la parentalité agissante, sans omettre son insertion professionnelle ni le développement de ses capacités engageantes de citoyen.

Un Territoire de Défi éducatif, c'est un espace qui fait vivre un système éducatif vertueux et qui cherche à réduire les déterminismes sociaux.

Pour le CESER, 3 objectifs s'imposent dans ce continuum :

- **Objectif 1 :** Investir dans les 1 000 premiers jours : un défi partagé pour que nos jeunes réussissent demain
- **Objectif 2 :** Bâtir et assumer ensemble le parcours éducatif : réformer la gouvernance du système éducatif
- **Objectif 3 :** Faire du territoire la base de ressources pour l'éducation

Les préconisations du CESER s'inscrivent ainsi au sein de ces 3 grands objectifs qu'il entend mettre en lumière dans ce continuum et pour lesquelles il propose à chaque fois 3 focus détaillés en actions concrètes et présentées ci-après.



TERRITOIRE DE DÉFI ÉDUCATIF : LE CONTINUUM ÉDUCATIF

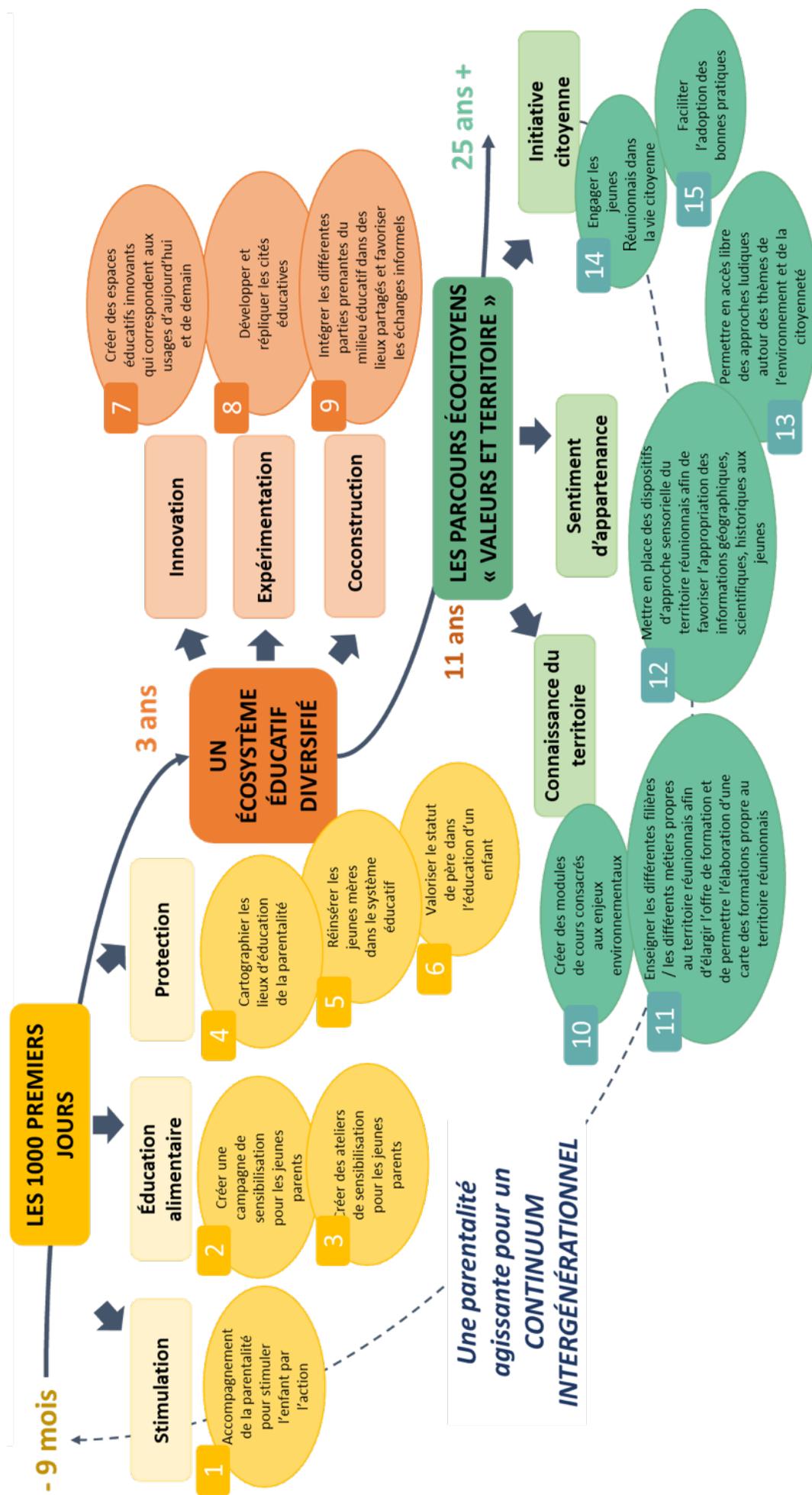


Figure 6 : Les actions proposées par le CESER dans le cadre d'un continuum éducatif (-9 mois + 25 ans)

A) Objectif 1 : Investir dans les 1 000 premiers

jours : un défi partagé pour que nos jeunes réussissent demain

Le concept lancé par l'UNICEF des « 1 000 premiers jours » (rapport publié en 2017²⁵) – qui couvre le temps de la conception de l'enfant à l'entrée en école primaire – accorde une place prioritaire au développement de la petite enfance. Cette approche vient par ailleurs considérer le rôle incontournable de la parentalité et de la famille afin de garantir un environnement favorable au développement harmonieux du fœtus et du nouveau-né. Il est en effet primordial de s'engager en faveur de la santé du jeune enfant avant même sa naissance, et tout particulièrement au développement de son cerveau : de la qualité de ce développement cérébral dépendra celle du développement cognitif, émotionnel et social de l'enfant, c'est-à-dire sa capacité à apprendre, à résoudre des problèmes et à entrer en relation avec l'autre. Pour les États, négliger d'investir dans la petite enfance engendre notamment une charge plus importante pour les systèmes éducatif, de santé et de protection sociale.

À plus long terme, cela peut signifier des cycles intergénérationnels de précarité, qui entravent une croissance et une prospérité équitables. Ainsi, le financement en amont, de programmes en faveur de la petite enfance permet, selon l'UNICEF de dépenser deux à trois fois moins pour des programmes sanitaires et éducatifs.

Le 19 septembre 2019, le Président de la République Française, Emmanuel Macron a officiellement installé une commission d'experts présidée par le pédopsychiatre Boris Cyrulnik qui devra se pencher sur l'amélioration de la prise en charge des 1 000 premiers jours²⁶. C'est dans ce contexte que le CESER souhaite réaffirmer la nécessité de disposer d'une feuille de route en la matière, exigeante et ambitieuse pour La Réunion, comme il l'avait précédemment recommandé dans son rapport *Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : Informer, Bâtir et Transmettre* (fiche action 17 – lancer un grand plan territorial de la petite enfance).

Le CESER fait ainsi des « 1 000 premiers jours » une priorité au sein du Défi Éducatif.

Selon le rapport UNICEF, il existe trois éléments fondamentaux pour le développement optimal d'un enfant, dont le CESER fait sien dans le cadre de cette première phase :

- **la stimulation attentive ;**
- **la nutrition ;**
- **la protection.**

²⁵UNICEF, (2017, septembre). *Les premiers moments comptent*. Consulté sur https://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_Early_Moments_Matter_for_Every_Child_Fr.pdf

²⁶Ministère des Solidarités et de la Santé, (2019, septembre). *Les 1 000 premiers jours de l'enfant*. Consulté sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/pacte-pour-l-enfance/1000jours/article/les-1000-premiers-jours-qu-est-ce-que-c-est>

FOCUS n°1 : LA STIMULATION ATTENTIVE

Au cours des premiers mois de développement de l'enfant, les cellules du cerveau peuvent effectuer jusqu'à mille nouvelles connexions par seconde. Le bon fonctionnement et l'apprentissage du cerveau sont donc en partie déterminés par ces premiers instants. De la naissance à 3 ans, la stimulation attentive à travers le jeu, la lecture, le chant et des interactions avec des adultes bienveillants sont cruciaux. Il est impératif pour les adultes qui entourent l'enfant de connaître les étapes de ce développement afin d'être en mesure de l'encourager et de le stimuler, afin de garantir la santé mentale, émotionnelle et physique du bébé.

Ces enjeux imposent deux conditions : en premier lieu que la population soit informée de l'importance de ces premiers instants pour le développement de l'enfant ; d'autre part que les parents soient dotés d'outils pour garantir le bon développement de leur enfant et les accompagner dans les soins à prodiguer à l'enfant. Il s'agit donc ici d'accompagner la parentalité à travers deux leviers : l'information et l'action. Informer les parents, c'est leur donner des outils de compréhension sur la croissance de leur enfant afin de leur permettre de mieux les encadrer. Agir, c'est les aider en mettant par exemple à disposition des espaces de rencontres, de jeux à destination des familles.

FOCUS N°1 Actions	Politique publique	Titre de l'action	Description succincte	Porteur réfèrent / Écosystèmes d'acteurs à mobiliser	Mesures (s)	Délai
1	Petite enfance	Accompagnement de la parentalité pour stimuler l'enfant par l'action	Les premiers moments de la vie sont cruciaux pour le développement de l'enfant. Cette action vise à faire prendre conscience aux parents et futurs parents de l'importance de la stimulation cognitive, physique, sociale et émotionnelle du bébé à travers des activités (jeu, parole, chant, lecture, relationnel).	Conseil départemental CAF	Créer des lieux de parentalité pour partager et échanger tout en disposant d'animateurs/d'éducateurs en nombre suffisant et formés pour proposer des actions de stimulation et d'éveil aux parents/enfants. Ces structures doivent être de proximité afin de s'adresser en particulier aux parents qui ne sont pas conscients d'en avoir besoin.	6 à 12 mois

FOCUS n°2 : LA NUTRITION

Le développement de l'enfant est conditionné par la qualité de sa nutrition : en effet, des carences en nutriments peuvent mener à un retard de croissance tant physique que cérébrale ...

Le triple fardeau de la malnutrition – à savoir la dénutrition, la faim insoupçonnée et le surpoids – menace la survie, la croissance et le développement des enfants, des jeunes, mais aussi les économies et les nations.

Améliorer la nutrition infantile requiert des systèmes alimentaires fournissant une alimentation nutritive, sûre, abordable et durable à tous les enfants. Cela nécessite par ailleurs l'existence pour l'enfant d'un environnement nutritionnel sain.

Les leviers d'actions pour une nutrition de qualité dès la petite enfance sont multiples et peuvent rapidement être mis en place. En premier lieu, sensibiliser les parents de l'importance du régime alimentaire pour le développement de l'enfant est indispensable.

Il s'agit ici d'apporter aux parents les éléments d'information et un accompagnement à court et moyen termes pour réinventer un régime alimentaire familial sain dont bénéficiera l'enfant, particulièrement lors de ses premières années qui déterminent sa croissance. Dans un second temps, il est urgent d'accompagner les familles dans la mise en place de nouvelles habitudes alimentaires et créer une dynamique commune interfamiliale, afin que cette éducation à la nutrition saine reste ancrée à long terme dans les familles réunionnaises.

Par ailleurs, il est important aussi de considérer les enjeux de la nutrition durant la grossesse. À titre d'exemple, les troubles causés par l'alcoolisation fœtale et le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) désignent un ensemble de complications qui peuvent survenir chez un enfant qui a été exposé à l'alcool pendant sa vie intra-utérine. Lorsque la consommation a été importante ou régulière, des séquelles physiques apparaissent (retard de croissance, petit cerveau, malformations diverses). Ces séquelles se traduisent par la suite par des troubles de l'apprentissage et du comportement qui, souvent, se révéleront dès l'entrée à l'école. Les conséquences de l'alcoolisation fœtale n'affectent pas seulement l'enfant, le jeune ou l'adulte, mais aussi sa famille, ses voisins, ses enseignants, les gens de son entourage professionnel futur, la société toute entière. Comprendre les conséquences de la consommation d'alcool pendant la grossesse est indispensable pour mener une prévention efficace et d'encourager toutes les jeunes femmes à cesser toute consommation pendant leur grossesse. Ce simple exemple montre qu'un investissement dans des enjeux concrets tels que le SAF dans le cadre d'une politique des 1 000 premiers jours permet d'éviter avec certitude de futures situations de handicap.

FOCUS N°2 Actions	Politique publique	Titre de l'action	Description succincte	Porteur référent / Écosystèmes d'acteurs à mobiliser	Mesures (s)	Délai
1	Petite enfance	Créer une campagne de sensibilisation pour les jeunes parents	Une bonne nutrition favorise une bonne santé physique et mentale. La présence de carence nutritionnelle peut entraîner des maladies et ralentir la croissance de l'enfant. Les bonnes pratiques nutritionnelles doivent être appliquées pendant et après la grossesse.	Conseil départemental ARS CAF	Mettre en place des moyens de communication notamment par les médias (TV, réseaux sociaux...) pour sensibiliser les futures mères sur le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) et ses conséquences	6 à 9 mois
		Créer des ateliers de sensibilisation pour les jeunes parents			Renforcer les messages informant sur l'importance d'une alimentation saine et équilibrée accompagnée d'une activité physique pour protéger les enfants et les parents des éventuelles maladies. Allouer davantage de moyens par les décideurs politiques pour mener des actions de sensibilisation et d'éducation dans les établissements scolaires.	
2					Mener des actions de sensibilisation à destination des parents et des enfants dans des lieux de proximité tels que les écoles. Intervenir dans les stages de remédiation, de remise à niveau en y intégrant un module spécifique obligatoire sur la santé et l'alimentation. Apporter un soutien financier à la création d'entreprises de restauration basées sur une offre alimentaire saine et équilibrée ainsi que leur communication, selon un cahier des charges précis	

FOCUS n° 3 : LA PROTECTION

Garantir un environnement sain et émotionnellement stable dès la naissance de l'enfant est également un des piliers de son développement. Protéger les enfants ne se résume pas à préserver leur intégrité corporelle de toute atteinte. Il s'agit également de protéger leur jeune cerveau en développement et d'établir un environnement bienveillant et attentif.

Outre la protection contre les différents facteurs externes tels que la pollution par exemple, le stress, la violence, le manque de soins et d'amour, les mauvais traitements et la négligence font partie des expériences les plus stressantes pour le développement de l'enfant et peuvent être des facteurs inhibiteurs du développement intra-utérin et postpartum. Lorsque cette exposition est prolongée, l'enfant subit un « stress toxique », produit une élévation du cortisol, une hormone qui peut perturber le développement de la structure du cerveau et conduire à des problèmes physiques, mentaux et comportementaux à l'âge adulte.

Le rapport de l'UNICEF précise que même lorsqu'elle n'est pas dirigée contre l'enfant, la violence à la maison peut avoir des conséquences sur l'avenir de celui-ci. La négligence et l'absence chronique d'un parent ou d'un aidant attentif peuvent également perturber le bon développement de l'enfant.

Pour lutter contre ce phénomène, il est nécessaire d'encourager, autour de l'enfant, un environnement de bienveillance et de faire en sorte que les parents et les aidants constituent en effet la première ligne de défense contre les dangers du stress toxique. Il s'agit donc de favoriser l'implication de l'ensemble des figures parentales de l'enfant dans son développement afin de l'entourer d'un environnement positif. En outre, il est important de pouvoir accompagner les parents dans leur développement personnel afin de garantir un environnement familial équilibré, proposant par exemple des structures d'accueil et d'aide pour les parents en difficulté.

FOCUS N°3 Actions	Politique publique	Titre de l'action	Description succincte	Porteur référént / Écosystèmes d'acteurs à mobiliser	Mesures (s)	Délai
1	Petite enfance	Cartographier les lieux d'éducation à la parentalité	La protection est primordiale pour préserver les parents mais aussi les enfants de la violence, de l'exclusion et de mauvais traitements. Dès la petite enfance, l'enfant doit se trouver dans un environnement bienveillant et sécurisant pour optimiser son développement.	Conseil départemental Rectorat CAF	Demander à l'Observatoire de la parentalité les dispositifs et outils existants sur le territoire. Informers les parents des lieux existants ainsi que les professionnels associés et les intégrer dans le carnet de naissance de l'enfant. Sensibiliser les parents sur les risques liés aux écrans (TV, smartphones) par des campagnes visuelles choc.	6 mois
2		Réinsérer les jeunes mères dans le système éducatif			Instaurer des crèches dans les lycées professionnels pour encourager les jeunes mères à poursuivre dans le système éducatif. Prioriser dans les crèches l'accès aux personnes qui sont en réinsertion dans le système éducatif. Encourager une politique d'encouragement financier pour que les jeunes mères restent dans le système scolaire.	12 mois à 24 mois
3		Valoriser le statut de père dans l'éducation d'un enfant			Former les professionnels de la petite enfance à intégrer systématiquement les pères dans la relation parents/professionnels autour de l'enfant. Informers l'ensemble des parents sur l'exercice de la coparentalité, avec le relais des acteurs du soutien à la parentalité.	6 à 12 mois

B) Objectif 2 : Bâtir et assumer ensemble le parcours éducatif :

réformer la gouvernance du système éducatif

Les problèmes d'organisation du système éducatif et les difficultés à le réformer appellent à repenser les modalités de sa gouvernance et de son pilotage. Quelles articulations entre les responsabilités des acteurs du monde éducatif ? Quels investissements envisager pour permettre aux équipes pédagogiques d'innover ? Comment associer plus fréquemment expérimentations pédagogiques et évaluations d'impact ? Et comment permettre la généralisation et la pérennisation des expérimentations qui ont démontré un certain succès ? Il est devenu plus que nécessaire de repenser le parcours éducatif d'un jeune et d'envisager de nouvelles formes d'éducation plus adaptées à notre société en transition permanente.

Cette nouvelle dynamique appelle à penser des espaces et des démarches coconstruites avec les différents acteurs du territoire. **L'espace éducatif doit être revisité**, et il est primordial de faire émerger de nouveaux espaces apprenants, des tiers-lieux apprenants. Les tiers-lieux, espaces co-éducatifs et d'éducation partagée, sont des lieux collaboratifs pensés pour permettre une approche plus souple des modes d'éducation, et adaptée à de nouveaux usages. Ils permettent le développement de pratiques informelles, interdisciplinaires, centrées sur le « faire par soi-même », « l'apprendre par le faire », et l'éducation tout au long de la vie. Dans un tiers-lieu, on apprend sur et par soi-même (savoir-être), on apprend de l'interaction avec d'autres (savoir-vivre), on affine des compétences précises et spécialisées (savoir-faire) et on devient finalement l'individu capable de transmission (savoir-transmettre). Or ces valeurs, ce sont bien celles d'un Territoire à Citoyenneté Positive, ambition du CESER dans laquelle l'éducation est un des piliers.

Dans la dynamique des cités éducatives, la mise à disposition d'espaces tels que les tiers-lieux ou labs éducatifs, est une condition nécessaire aux échanges entre les acteurs du territoire, dont les enfants. La conception de lieux adaptés est en effet une condition majeure de la bonne diffusion des nouveaux usages, notamment ceux liés au numérique éducatif (développement de la citoyenneté numérique) afin de faciliter l'intégration du jeune dans un monde ultra connecté. Ces espaces apprenants représentent donc une piste de réponse à un nouveau système éducatif innovant, favorisant la mixité et la créativité, en dehors des cadres d'apprentissage traditionnel, voire transformant ces derniers.

Le « Lab Éducatif »

Le Lab Éducatif se veut un **espace innovant de co-éducation, où les usages des lieux sont réinventés**. L'incubateur du groupe Caisse des Dépôts, le Lab CDC²⁷, a lancé en 2016 un appel à projet avec ses partenaires (Ministère de l'Éducation Nationale, Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France, l'Assemblée des Départements de France et Régions de France), **pour construire ces nouveaux lieux d'apprentissage, qui ont pris place dans des écoles, mais ont été pensés avec tous les acteurs de l'apprentissage formel et informel (parents, associations, entreprises)**. Plus de 40 collectivités ont rejoint ce projet, et 5 ont été sélectionnées pour être accompagnées.

Le principe du Lab éducatif est basé sur la méthode Lean Start up initiée par Eric Ries en 2008. L'idée d'un espace co-éducatif, consiste à avoir une approche frugale et itérative qui permette de la souplesse et une capacité d'adaptation du tiers-lieu en fonction des échanges, des freins et des leviers identifiés par les parties prenantes. **Le Lab éducatif est une expérimentation au niveau des aménagements mais aussi des équipes et des usages** : Le Lab CDC a ainsi proposé un plan sur 3 ans, avec une rénovation du bâtiment permettant le développement des nouveaux usages.

²⁷www.labcdc.caissedesdepots.fr

La citoyenneté numérique

La citoyenneté numérique correspond à la capacité d'évoluer de manière critique et compétente dans l'environnement numérique, en s'appuyant sur les compétences d'une communication et d'une création efficaces, pour pratiquer des formes de participation sociale respectueuses des droits de l'humain grâce à l'utilisation responsable de la technologie. Elle désigne le maniement efficace et positif des technologies numériques (créer, travailler, partager, établir des relations sociales, rechercher, jouer, communiquer et apprendre), la participation active et responsable (valeurs, aptitudes, attitudes, connaissance) aux communautés (locales, nationales, mondiales) à tous les niveaux (politique, économique, social, culturel et interculturel), l'engagement dans un double processus d'apprentissage tout au long de la vie (dans des structures formelles, informelles et non formelles) et la défense continue de la dignité humaine.

La démarche d'un Territoire de Défi Éducatif du CESER veut mettre en lumière la nécessité de repenser le parcours éducatif, dont le cadre doit être le plus favorable possible afin de faire émerger chez le jeune l'estime de soi, le sentiment de compétence, d'appartenance, de responsabilité, la motivation, et le sens de son avenir, mais aussi de permettre à chacun d'avancer à son rythme en donnant le meilleur de lui-même. Bâtir ensemble le parcours éducatif, c'est penser des démarches communes et se donner les moyens physiques pour échanger entre acteurs locaux.

Pour le CESER, il s'agit de mettre l'accent sur trois focus, afin de faire émerger un nouveau parcours éducatif à La Réunion :

- **L'innovation ;**
- **L'expérimentation ;**
- **La coconstruction.**

Focus 4 : l'innovation

La Réunion ne manque pas de structures éducatives : il ne s'agit donc pas de multiplier des structures similaires, mais de repenser de manière innovante les systèmes éducatifs. Trouver de nouveaux outils pour donner l'envie d'apprendre et partager les valeurs du bien commun, éveiller la curiosité du jeune et son intérêt pour le monde qui l'entoure. Il est ici question de renforcer le rôle éducatif de l'école grâce à de nouveaux modes d'apprentissage et l'installation de lieux scolaires revisités via par exemple, la création ou l'aménagement d'espaces ouverts pédagogiques dédiés à la science et la nature. L'ouverture au monde des jeunes, mais aussi leur ouverture sur leur quartier, leur commune, leur région, peut aussi être facilitée par l'approche numérique qui peut constituer un levier d'apprentissage mais qui nécessite une certaine connaissance et vigilance au regard de cet outil.

FOCUS N°4 Actions	Politique publique	Titre de l'action	Description succincte	Porteur référent / Écosystèmes d'acteurs à mobiliser	Mesures (s)	Délai
1	Jeunesse	Créer des espaces éducatifs innovants qui correspondent aux usages d'aujourd'hui et de demain	Eveiller la curiosité et l'intérêt du jeune pour le monde qui l'entoure nécessite de faciliter l'accès au savoir et au dialogue. En ce sens les enjeux de transformation des espaces éducatifs sont très importants. La création d'espaces apprenants innovants facilitera l'adoption de nouveaux outils permettant aux jeunes de maximiser leurs capacités. L'apprentissage ludique et l'organisation d'ateliers aideront le jeune à se familiariser avec l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies, répondant ainsi à un enjeu social majeur et encourageant le développement de la citoyenneté numérique.	Région Rectorat Associations Collectivités territoriales Ecoles/collèges/lycées Entrepreneurs	Lancer des appels à projets visant à expérimenter la coconstruction d'espaces éducatifs innovants - « labs éducatifs » - par les acteurs formels du système éducatif mais aussi informels (parents, associations et autres acteurs de la ville). Enclencher la création de ces labs éducatifs : mise à disposition d'espace, aide à l'aménagement numérique notamment, faciliter l'organisation d'ateliers, etc.	6 à 12 mois

FOCUS n° 5 : L'EXPÉRIMENTATION

Le projet des «Cités éducatives» est né d'une expérimentation d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations en 2017. Elles visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. L'objectif de ces cités éducatives est d'assurer une prise en charge globale du parcours de l'enfant en fédérant les différents acteurs de l'éducation formelle et non formelle autour d'un projet éducatif commun. Les expérimentations sont des démarches fondées sur la preuve, vecteur d'innovation, permettant d'associer les citoyens à l'initiative et à son évaluation.

Une des grandes ambitions de ce projet sur le territoire réunionnais est de pouvoir lutter contre les déterminismes et les inégalités sociales dans les quartiers prioritaires de la ville pour offrir les mêmes chances de réussite à tous. Il ne s'agit pas là d'installer un nouveau dispositif mais bien de coordonner et articuler les dispositifs qui existent déjà.

Les cités éducatives à La Réunion

Le lancement des 80 cités éducatives a été annoncé en novembre 2018. La ville du Port a été sélectionnée par le Gouvernement parmi les villes éligibles. Le territoire bénéficiera d'une enveloppe de 34 millions d'euros de crédits par an, soit « près de 100 millions d'euros de 2020 à 2022 », attribués par le Ministère de la Ville.

Dans ce contexte, le CESER souhaite saisir l'opportunité de ces expérimentations de cités éducatives pour faire de La Réunion un territoire d'expérimentation éducative, afin de favoriser les nouvelles dynamiques d'apprentissage. Il s'agit de favoriser l'expérimentation éducative et de rendre possible l'émergence de nouvelles formations, modes d'apprentissage, d'expressions entre différents acteurs de l'écosystème éducatif. À cet égard, il insiste sur la nécessaire et rapide généralisation et pérennisation des expérimentations innovantes en matière éducative qui ont prouvé leur efficacité.

L'expérimentation dans l'action publique

Une expérimentation est une méthode qui permet de tester sur le terrain, pendant une durée limitée, une mesure, une politique, un mode d'organisation, ou une nouvelle technologie, et d'en mesurer les effets de façon objective. L'expérimentation est un outil au service des politiques publiques innovantes et efficaces, qui permet d'associer le citoyen à leur élaboration. Elle a pour finalité d'éclairer les choix des décideurs publics. Inscrite dans la Constitution depuis 2003, l'expérimentation permet de déroger à une loi ou un règlement durant un temps limité²⁸.

FOCUS N°5 Actions	Politique publique	Titre de l'action	Description succincte	Porteur référent / Écosystèmes d'acteurs à mobiliser	Mesures (s)	Délai
1	Éducation	Développer et répliquer les cités éducatives	Sur la base des premières expérimentations réalisées par la cité du Port, il s'agit d'évaluer la mise en place des cités éducatives afin de : <ul style="list-style-type: none">• mettre en évidence les points forts et les freins ;• être en capacité de décliner un guide méthodologique pour déployer les cités éducatives sur le territoire réunionnais.	Rectorat Associations Collectivités territoriales Familles Entreprises Organismes de recherche Écoles supérieures	Lancer une étude permettant l'évaluation de l'expérimentation des cités éducatives du Port. Elaborer une méthodologie permettant le développement des cités éducatives sur le territoire. Développer les cités éducatives dans les quartiers prioritaires de l'île.	6 à 12 mois

²⁸Conseil d'Etat, (2019, octobre). Améliorer et développer les expérimentations pour des politiques publiques plus efficaces et innovantes. Consulté sur <https://www.conseil-etat.fr/actualites/actualites/ameliorer-et-developper-les-experimentations-pour-des-politiques-publiques-plus-efficaces-et-innovantes>

FOCUS n° 6 : LA COCONSTRUCTION

Assurer un continuum éducatif nécessite de prendre en compte l'ensemble des parties prenantes qui ont une responsabilité éducative vis-à-vis de l'enfant, afin d'être en mesure d'intégrer chacune d'entre elle à la construction d'un projet éducatif territorial. Il s'agit donc de rassembler et de coordonner les acteurs (parents, enseignants, acteurs sociaux et éducatifs, entreprises, associations, etc.) autour d'une ambition commune : l'épanouissement des jeunes et l'apprentissage des valeurs communes.

Pour cela, il est important de repenser de nouvelles formes d'apprentissage, et d'intégrer dans les pratiques la notion d'éducation partagée ou co-éducation. Dans ce cadre, les différents acteurs du territoire participent à l'éducation des enfants de manière formelle, non formelle et informelle, à travers une mission commune : développer des opportunités de formation, d'insertion dans le monde du travail, de mobilité, d'ouverture culturelle.

L'instauration d'une éducation partagée implique aussi de penser autrement les espaces éducatifs qui doivent être à destination des différents acteurs du territoire pour favoriser les échanges et l'implication des différentes parties prenantes (famille, entreprises, associations).

« Pour un avenir solidaire »

« Pour un avenir solidaire » est une plateforme commune créée en 2015 par 15 associations réunionnaises qui souhaitent fédérer leurs efforts autour de l'éducation civique :

Les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), La Ligue de l'enseignement, le syndicat national des journalistes, la Ligue des droits de l'Homme, l'ALEFPA, les Petits Débrouillards, l'UFAL, le Syndicat SOLIDAIRES, les Amis du Monde diplomatique, la Lanterne magique, CDAFAL, OCCE 974, FCPE 974. Cette initiative montre la possibilité de joindre les efforts éducatifs menés par les différents acteurs. Il s'agit d'une base de travail à prendre en compte pour développer ce territoire éducatif : les associations partenaires d'un avenir solidaire permettent d'étendre le champ d'action et les citoyens touchés par ce plan éducatif.

FOCUS N°6 Actions	Politique publique	Titre de l'action	Description succincte	Porteur référent / Écosystèmes d'acteurs à mobiliser	Mesures (s)	Délai
1	Éducation	Intégrer les différentes parties prenantes du milieu éducatif dans des lieux partagés et favoriser les échanges informels	Assurer la prise en charge globale du parcours nécessite la mise en œuvre de processus collaboratifs entre les parties prenantes. L'éducation partagée doit laisser place aux échanges informels, créateurs de lien et promoteurs de l'appartenance collective, de la confiance mutuelle et de la collaboration entre les acteurs.	Rectorat Associations Collectivités territoriales Familles Entreprises Organismes de recherche Écoles supérieures	<p>Identifier les espaces de dialogue neutres existants sur le territoire.</p> <p>Disposer de ces espaces de dialogue, accessibles à tous et en pleine expérimentation (laboratoire, plateforme de sport, salle de musique, espace co-working).</p> <p>Mettre en place une convention collective pour mutualiser les moyens matériels de ces espaces.</p> <p>Organiser des événements au sein de ces espaces et repenser l'aménagement du territoire pour développer ce type de dynamique territoriale.</p> <p>Repenser les espaces scolaires pour y accueillir les parents et les élèves.</p> <p>Développer et coordonner les dispositifs de bien-être à l'école, de suivi personnalisé et d'accompagnement des parents sur tout le territoire.</p> <p>Faire des Centres de Connaissances et de Culture (CCC) des espaces ouverts de discussion et de partage des ressources.</p> <p>Demander à des instances publiques (par exemple les organismes de recherche) de réfléchir ensemble sur des projets éducatifs. Exemple : collaborer avec l'École supérieure d'Architecture pour réfléchir à la construction de futures écoles en synergie avec les quartiers.</p>	6 à 12 mois

C) Faire du territoire la base de ressources pour l'éducation

Depuis 2013, l'État demande aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque jeune un parcours éducatif de qualité avant, pendant et après l'école. Il s'agit du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) qui permet d'organiser de manière constructive et cohérente la complémentarité des temps éducatifs. Le PEDT s'adresse initialement aux 0-18 ans.

L'ambition du CESER vise à modifier le PEDT, en élargissant l'âge du public concerné, et en améliorant la qualité du parcours proposé. Il s'agit donc notamment de favoriser la découverte du territoire réunionnais, de soutenir des projets d'ouverture au monde et de renforcer les projets éducatifs dans le domaine de la culture scientifique et technique. Le CESER ambitionne ainsi de créer un processus expérimental permettant progressivement le développement d'une nouvelle culture du bien-vivre ensemble.

Des parcours éducatifs écocitoyens ont été mis en place dans plusieurs collectivités françaises, fruit de la collaboration de l'Éducation Nationale et d'acteurs associatifs tels que le réseau école et nature, le collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable, les réseaux français d'étudiants pour le développement durable ainsi que la fédération des clubs « connaître et protéger la nature ».

Développer ces parcours éducatifs sur l'île est un formidable moyen de valoriser le territoire réunionnais et ses habitants, d'enseigner le respect des valeurs citoyennes, tout en promouvant les gisements de métiers qu'il offre et en projetant les jeunes dans leur avenir professionnel. Pour cela, il s'agit d'engager **les élèves du collège et lycée et au-delà, dans un parcours écocitoyen « Valeurs et Territoire » en leur proposant des démarches éducatives jalonnant leur parcours scolaire, conduites en collaboration par les différents acteurs du territoire.**

Le parcours doit favoriser la transmission des valeurs citoyennes, et l'émergence d'un cadre de vie permettant à l'élève de se reconnecter avec le territoire et l'environnement. Les entreprises, les associations et les familles doivent être investies dans ce parcours pour créer une synergie autour des enjeux territoriaux et permettre l'appropriation du concept d'écocitoyenneté dans sa globalité. Ce parcours doit aussi permettre de faire connaître la carte des formations propres au territoire.

Le CESER propose donc les trois focus suivants pour cette phase de mise en mouvement :

- **Le sentiment d'appartenance ;**
- **La connaissance du territoire ;**
- **L'initiative citoyenne.**

FOCUS n° 7 : LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

La territorialité se traduit par une appartenance juridique et économique, mais également par un sentiment d'appartenance sociétale qui implique des affects collectifs et individuels. Il s'agit de l'affirmation d'une identité partagée et d'une volonté de vivre-ensemble. Il est essentiel de faire émerger et d'entretenir le sentiment d'appartenance chez les jeunes afin qu'ils s'impliquent très tôt dans la coconstruction de la société. Le sentiment d'appartenance citoyen au territoire réunionnais et la recherche de sa valorisation nécessitent notamment une compréhension et une appropriation des enjeux. Parmi ceux-ci, les enjeux environnementaux sont une clé d'entrée permettant d'impliquer facilement la jeunesse dans la préservation de son territoire par exemple. Cette implication face aux enjeux environnementaux peut prendre diverses formes : s'engager par exemple dans les associations de préservation de la biodiversité, se former et travailler dans les nouveaux métiers innovants et respectueux de l'environnement, ...

FOCUS N°7 Actions	Politique publique	Titre de l'action	Description succincte	Porteur référent / Ecosystèmes d'acteurs à mobiliser	Mesures (s)	Délai
1	Culture	Mettre en place des dispositifs d'approche sensorielle du territoire réunionnais afin de favoriser l'appropriation des informations géographiques, scientifiques, historiques aux jeunes	Tout individu est attaché à un ensemble de repères dans lesquels il se représente : les lieux, les traditions, la culture, etc. Tous ces repères constituent le patrimoine identitaire de chacun. Le territoire est l'expression de la vie sociale et intègre d'autres dimensions : sociologique, économique, physique, démographique. C'est par rapport à la dynamique de vie existante sur un territoire qu'un jeune peut projeter son avenir. La mise en relation, du jeune avec son espace de vie, considérant que cette relation est nécessaire pour grandir, se construit afin de contrer cette tendance croissante où nos modes de vie nous séparent de plus en plus de la nature, de l'espace concret, voire même de la société.	Collectivités territoriales Familles Éducation Nationale Associations de promotion de la culture Rectorat DRAC	Promouvoir des visites/sorties dédiées à la découverte des trésors réunionnais par l'école mais aussi par les parents. Rendre accessible au plus grand nombre les organisations culturelles par la gratuité des événements ou par la mise en place de « Chèque Culture ». Intégrer dans les programmes scolaires des petites classes un module de « découverte de La Réunion » (cuisine, histoire, éducation musicale, danse...) Créer des supports attractifs à destination de la jeunesse réunionnaise pour l'encourager à s'investir dans les organisations culturelles.	6 à 12 mois
2	Culture et citoyenneté	Permettre en accès libre des approches ludiques autour des thèmes de l'environnement et de la citoyenneté		Culture	Installer des jardins botaniques et de potagers par les élèves. Impliquer les enseignants dans la recherche de budget pour construire des projets liés au territoire (découverte de paysage, tressage de la feuille de vacoa...) Encourager la création d'un Passeport Ecocitoyen déployant un éventail d'expériences à vivre à La Réunion.	

FOCUS n° 8 : LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

La Région Réunion présente plusieurs singularités : son insularité, sa mixité, son histoire. La culture réunionnaise et le patrimoine identitaire des habitants de l'île résultent de ces particularités et sont enseignés dans les quatre musées régionaux : MADOI, Cité du Volcan, Musée Stella Matutina, Kélonia. Toutefois la connaissance et la valorisation de l'île tant dans son aspect historique, géographique, culturel, que dans sa réalité socio-économique actuelle doivent, au-delà de l'enseignement historique, être accompagnées et facilitées par les différents acteurs du territoire ; collectivités, établissements scolaires, associations, entreprises. En outre, La Réunion présente des gisements d'emplois et de formations propres au territoire qu'il est nécessaire de développer via la promotion de l'attractivité du territoire.

FOCUS N°8 Actions	Politique publique	Titre de l'action	Description succincte	Porteur référent / Ecosystèmes d'acteurs à mobiliser	Mesures (s)	Délai
1	Culture	Créer des modules de cours consacrés aux enjeux environnementaux	L'éducation au territoire permet aux enfants et aux jeunes de découvrir leur lieu de vie, de s'interroger sur notre façon de vivre-ensemble sur notre bout de planète. Elle permet de tisser des liens avec la nature et les patrimoines et de susciter l'envie. Puis, au fil des expériences vécues, peut émerger une volonté de participer à le façonner. La connaissance qu'en a un jeune est donc primordiale.	Collectivités territoriales Familles Éducation Nationale Associations de promotion de la culture	Organiser des conférences et expositions pour tous les citoyens. Proposer, en accès libre au CCC et lors de cours dédiés, des jeux numériques d'apprentissage à l'écologie (Serious game Réseau École et Nature)	6 à 12 mois
2		Enseigner les différentes filières / les différents métiers propres au territoire réunionnais afin d'élargir l'offre de formation et de permettre l'élaboration d'une carte des formations propre au territoire réunionnais		Entreprises Associations Éducation Nationale Organismes et laboratoires de recherche	Visites/Sorties dédiées à la découverte des métiers du territoire. Organisation de journées de découverte en insertion professionnelle. Faire intervenir des représentants d'entreprises - entreprises de l'eau, du bâtiment, du numérique - et d'associations - protection de la nature, parcs, sur les enjeux de leurs métiers.	

FOCUS 9 : L'INITIATIVE CITOYENNE

Le parcours Valeurs et Territoire, au-delà de faire émerger le sentiment d'appartenance au territoire réunionnais via la connaissance, doit aussi être un vecteur afin d'éduquer le jeune à la citoyenneté. En particulier, ce parcours peut favoriser un des volets de l'éducation à la citoyenneté qui est celui de l'éducation à l'intérêt général.

Une fois encore, et parce que c'est un enjeu actuel majeur de long terme, le parcours Valeurs et Territoire doit permettre à l'élève d'appréhender tous les aspects des enjeux écocitoyens. À partir de questions comme la potabilité de l'eau, le tri des déchets, la ceinture de sécurité dans les voitures, l'absence de décharges publiques dans la ville, il est possible de développer les notions de responsabilité et d'engagement.

FOCUS N°9 Actions	Politique publique	Titre de l'action	Description succincte	Porteur référent / Ecosystèmes d'acteurs à mobiliser	Mesures (s)	Délai
1	Citoyenneté	Engager les jeunes Réunionnais dans la vie citoyenne	La prise en compte de la parole de la jeunesse est primordiale pour favoriser l'émergence d'un sentiment citoyen. Dans les cadres scolaires ou périscolaires les débats doivent être encouragés.	Associations Université Rectorat Conseil régional Communes	Accompagner le parcours d'engagement des jeunes en proposant des échanges avec les enfants dès le primaire sur les notions de la citoyenneté. Faire confiance et soutenir les initiatives des jeunes au sein des débats Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL). Mettre en place une boîte à idées écocitoyenne à l'échelle des établissements ou communes.	6 à 12 mois
		Faciliter l'adoption des bonnes pratiques	Le civisme s'acquiert dès le plus jeune âge. Les bonnes pratiques citoyennes doivent être encadrées et encouragées afin qu'elles perdurent et s'ancrent dans le réflexe citoyen.		Développer des formations périscolaires au respect des lieux de vie (ramassage de déchets). Créer des applications ludiques pour intéresser et former les jeunes aux bonnes pratiques citoyennes. Renforcer l'offre de mobilité douce afin de développer le réflexe de partage des transports.	

Ma cité va briller #CleanChallenge

Le clean challenge est un mouvement citoyen qui consiste à se responsabiliser en nettoyant une zone publique. Lancé en juillet à Garges-Les-Gonesses, le défi « Ma cité va briller » appartient à ce mouvement et s'est déployé dans plusieurs zones urbaines défavorisées, à l'initiative des jeunes eux-mêmes ou d'associations sociales. Ces démarches citoyennes sont une réussite exemplaire ; en auto-responsabilisant les jeunes, elles leur permettent également de reprendre possession de leur territoire citoyen et de s'engager à titre personnel et en groupe.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En continuité avec sa contribution de mars 2019, « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : Informer, Bâtir et Transmettre », le CESER a poursuivi le travail de fondation des trois piliers sur lesquels il souhaite voir mieux reposer La Réunion : « Faire Territoire », « Faire Société », être une « Société Agissante ». Les auditions et la réflexion menées depuis l'ont conduit à retenir deux grands chantiers, celui d'un Territoire à Citoyenneté Positive, présenté dans le tome 1, conditionné par celui d'un Territoire de Défi Éducatif, développé dans le tome 2.

Déclinés en préconisations, ces deux chantiers sont à même d'accompagner la période de transition sociale et démocratique profonde que La Réunion connaît, comme de nombreux territoires de la République française. Preuve en est la méfiance d'un grand nombre de citoyens envers les institutions jugées peu capables de répondre aux fractures civique, sociale et territoriale. Il en résulte un fort désengagement dans la vie publique, avec pour conséquence un délitement du « vivre ensemble ».

Remédier aux inégalités réelles et perçues entre les individus et les territoires, s'affranchir des déterminismes sociaux, permettre l'implication des citoyens, renouveler et enrichir les formes d'action publique, favoriser l'innovation démocratique autorisant l'engagement et la participation du plus grand nombre à la vie de la cité... sont autant de défis urgents à relever pour renforcer la cohésion sociale et l'harmonie territoriale.

Le Territoire à Citoyenneté Positive a ainsi pour vocation à renforcer le « pouvoir d'agir » des citoyens. De manière complémentaire et indispensable, le Territoire de Défi Éducatif est le moyen de créer les conditions de la « capacité d'agir » de chaque citoyen. Cette perspective ouvre à tous les acteurs de la société (citoyen, collectivité, entreprise, corps intermédiaires,...) la possibilité de s'inscrire dans une nouvelle dynamique territoriale de gouvernance partagée au service de l'intérêt général.

Pour ce faire, le CESER présente des focus spécifiques et des pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre pour tendre vers un « **Territoire à Citoyenneté Positive** » et un « **Territoire de Défi Éducatif** ».

Concernant la démarche d'un Territoire à Citoyenneté Positive, **le CESER invite le Conseil régional, ainsi que les autres collectivités, à revivifier une démocratie permanente à La Réunion en renforçant l'utilisation des dispositifs de démocratie participative qui permettent d'allier l'action publique, portée par les élus et les organisations, et l'action citoyenne, incarnée par la société civile. Ainsi, pour le CESER, un Territoire à Citoyenneté Positive fondé sur une démocratie permanente n'est pas une substitution à la décision politique mais un complément facilitant sa mise en œuvre, son adaptabilité et sa légitimité.**

Les préconisations formulées dans le tome 1 de cette contribution ambitionnent ainsi de **construire une gouvernance régionale plus inclusive, collaborative et transparente**. Le CESER souhaite que cette démocratie permanente devienne une exigence de la vie publique régionale à partir de trois objectifs :

- Encourager le sens du concernement des citoyens de manière à renforcer leur engagement et leur ancrage sur le territoire, privilégiant ainsi l'intérêt général et le vivre ensemble ;
- Permettre à tous les citoyens de comprendre et de participer à l'élaboration des politiques locales et régionales et de proposer des améliorations ;
- Favoriser le développement d'initiatives citoyennes collectives sur tout le territoire.

Pour y parvenir, le CESER s'est attaché, dans le Tome 2 à montrer la nécessité de répondre urgemment au défi éducatif auquel notre territoire est confronté. Prenant la pleine mesure des enjeux : le décrochage scolaire, l'illettrisme, la pauvreté, le chômage..., le CESER appelle l'ensemble des acteurs des politiques éducatives à mener leurs actions au regard d'un continuum, c'est à dire dans le cadre d'une politique globalisée et territorialisée de l'enfance à la jeunesse (de -9 mois à + 25 ans).

Le CESER ramène ce continuum à trois grands objectifs :

- Investir dans les 1000 premiers jours : un défi partagé pour que nos jeunes réussissent demain ;
- Bâtir et assumer ensemble le parcours éducatif : réformer la gouvernance du système éducatif ;
- Faire du territoire la base de ressources pour l'éducation.

En déclinaison de ces objectifs, le CESER propose des mesures opérationnelles favorisant un cadre propice à la réussite éducative pour que chaque jeune Réunionnais **devienne un citoyen éclairé et acteur de son territoire**.

L'ambition à travers ce cadre de réflexion en rupture avec « le jeu politique classique », est de créer une nouvelle dynamique dont le moteur principal doit être le « **faire ensemble** », nécessaire pour aborder les défis du 21ème siècle : changement climatique, la jeunesse, vieillissement de la population, transformation des modes de vie et des conditions de travail, innovations technologiques, mutations économiques... Tous ces facteurs exigent de l'anticipation par une démarche qui les intègre tous afin de leur apporter une résolution globale garante d'un développement équilibré du territoire.

Paradoxalement, cette perspective ouverte par le CESER met en exergue des constats quasi antinomiques : notre société réunionnaise souffre de fractures - sociale, civique et territoriale -, alors même qu'elle jouit de nombreuses richesses révélées par la crise sanitaire (solidarité, vivre ensemble...). Un tel différentiel entre **nos faiblesses et nos forces** fait justement notre atout majeur : la capacité à faire territoire et faire société. Le citoyen réunionnais sait s'adapter pour affronter des lendemains difficiles en s'alliant aux autres : In min i lav lot !.

C'est pourquoi ces deux contributions, TCP et TDE, s'inscrivent dans la continuité des travaux poursuivis par le CESER sur **les opportunités et ressources** de notre territoire. Celles-ci sont apparues plus fortement à la faveur de la crise du covid 19. Elles révèlent notre capacité à conduire notre société vers un **modèle plus soutenable et résilient**, mieux préparée à parer aux difficultés, et surtout à mieux exploiter ses richesses.

CESER La Réunion – TCP/TDE
Initiatives éducatives inspirantes à La Réunion

Nom du Dispositif	Description du dispositif	Lien d'intérêt avec le Territoire de Défi Éducatif réunionnais
<p style="text-align: center;">Forum réunionnais de la jeunesse</p>	<p>Le Forum réunionnais de la jeunesse est un espace d'échanges digital regroupant 600 adhérents de 12 à 30 ans où les jeunes Réunionnais échangent, créent du lien, débattent autour de sujets regroupés en 6 thématiques : Mobilité, Engagement, Culture, Sport, Formation, Insertion.</p>	<p>De par son rôle de plateforme d'échanges où le jeune est l'acteur principal, le forum réunionnais peut, dans le cadre du territoire de défi éducatif, permettre la rencontre, la mixité, l'expression des besoins de chacun. Porter un regard attentif sur cet espace dédié à la jeunesse est donc fondamental.</p>
<p style="text-align: center;">Régiment du Service Militaire Adapté</p>	<p>Le RSMA est un dispositif d'insertion par l'apprentissage militaire, qui accueille des jeunes de 18 à 25 ans. 38 formations y sont proposées, dans 6 compagnies différentes. Les élèves sont des stagiaires et sont rémunérés en tant que tels (345 euros/mois). Le RSMA a accueilli 1070 jeunes en 2018, avec 78 % de sortie positive (insertion) dont 50 % dans l'alternance.</p>	<p>Le RSMA a fait ses preuves à La Réunion comme un dispositif efficace d'insertion et d'enseignement du civisme. Il est donc primordial pour ce territoire éducatif de prendre la mesure de l'importance de cette responsabilisation du jeune. Toutefois, les spécificités du RSMA, en particulier son cadre militaire et les effectifs d'éducateurs, ne doivent pas être négligés.</p>
<p style="text-align: center;">Pour un avenir solidaire</p>	<p>« Pour un avenir solidaire » est une plateforme commune créée en 2015 par 15 associations réunionnaises qui souhaitent fédérer leurs efforts autour de l'éducation civique : Les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), La Ligue de l'enseignement, le syndicat national des journalistes, la Ligue des droits de l'Homme, l'ALEFPA, les Petits Débrouillards, l'UFAL, le Syndicat SOLIDAIRES, les Amis du Monde diplomatique, la Lanterne magique, CDAFAL, OCCE 974, FCPE 974</p>	<p>Cette initiative montre la possibilité de joindre les efforts éducatifs menés par les différents acteurs. Il s'agit d'une base de travail à prendre en compte pour développer ce territoire éducatif : les associations partenaires d'un avenir solidaire permettent d'étendre le champ d'action et les citoyens touchés par ce plan éducatif.</p>
<p style="text-align: center;">Pôle Réunionnais Organisation Développement Innovation Jeunesse (PRODIJ)</p>	<p>L'association PRODIJ a deux missions : - Gérer les aspects administratifs et financiers du Plan Investissement d'Avenir Jeunesse à La Réunion - Instaurer une dynamique de dialogue entre les jeunes et les acteurs locaux réunionnais. Parmi les actions du PIA, on retrouve des projets tels qu'Ajir974, un programme de bourses pour soutenir les initiatives des jeunes.</p>	<p>Le PRODIJ est à ce jour un des acteurs principaux de lien avec les jeunes : il est ainsi à l'initiative du <i>Djeun's Tour</i> (tour d'information des jeunes en caravane). Repenser le territoire éducatif doit donc se construire avec cet acteur majeur.</p>
<p style="text-align: center;">Les cités éducatives du Port</p>	<p>L'objectif de ces cités éducatives est d'assurer une prise en charge globale du parcours de l'enfant en fédérant les différents acteurs de l'éducation formelle et non formelle autour d'un projet éducatif commun. Il ne s'agit pas là d'installer un nouveau dispositif mais bien de coordonner et articuler les dispositifs qui existent déjà. Elles suivent 3 grands axes : 1. Conforter le rôle de l'école 2. Promouvoir la continuité éducative 3. Ouvrir le champ des possibles Porté collectivement par un éventail d'acteurs, ce projet a vocation à devenir celui de l'ensemble de la société. Les première et deuxième couronnes du Port à La Réunion font partie des cités éducatives éligibles.</p>	<p>L'exemple de la cité-pilote de Grigny témoigne de l'intérêt de ces territoires apprenants : les dispositifs mis en place à Grigny (Académie des sports, dispositifs d'apprentissage musical, Atelier des arts et du théâtre, Médiapôle) sont autant d'inspirations positives pour les cités éducatives de la première et deuxième couronne du Port à La Réunion. Ces dispositifs rencontrent un succès important parmi les jeunes et leur servent de tremplin vers d'autres clubs et académies.</p>

CESER La Réunion – TCP/TDE
Initiatives éducatives inspirantes dans l'hexagone et à l'international

Nom du Dispositif	Description du dispositif	Lien d'intérêt avec le Territoire de Défi Éducatif réunionnais
Éducation et citoyenneté par le Dialogue (ECD)	L'association ECD est établie à Sartrouville, où elle reçoit 125 jeunes défavorisés qui sont accompagnés sur le plan de la réussite scolaire et à travers une éducation civique . L'association propose également un accompagnement des parents dans leur rôle éducatif auprès du jeune.	Du fait de ses sorties très positives, l'association se voit à ce jour obligée de refuser des dossiers : Pour le territoire de défi éducatif réunionnais, cet exemple apporte la démonstration d'une stratégie efficace dans laquelle est établi un suivi personnel du jeune, en intégrant ses parents. Le travail sur la parentalité est considéré comme complémentaire et nécessaire.
Stratégie parisienne pour l'enfance et la famille	Cette stratégie a été mise en place par la Mairie de Paris à l'issue d'une concertation qui a engagé 2500 parisiens, adultes et enfants. Elle a donné lieu à 10 engagements, dont 2 axés sur le parcours éducatif des jeunes et leur exercice de la citoyenneté. La Mairie de Paris insiste sur sa volonté de « développer les outils de participation dédiés aux enfants », qui se concrétise par les démarches suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Des espaces de parole dédiés aux enfants • L'installation du Conseil parisien de la jeunesse constitué de 100 membres de 15 à 30 ans • La possibilité pour les jeunes de proposer et de voter pour des projets d'investissements • L'accès à la Carte citoyenne pour les jeunes dès 7 ans ; • Le soutien aux services civiques ; • Le dispositif Quartier Libre qui accompagne financièrement les projets citoyens montés par des jeunes de plus de 16 ans. 	La stratégie de la Ville de Paris fait preuve d'une vision globale de la vie citoyenne des jeunes , et met en avant la participation de ces derniers. Elle est un exemple de dispositif d'écoute des jeunes , et peut servir d'inspiration aux cités éducatives du Port à travers les démarches mises en œuvre dans la ville pour permettre de valoriser la participation des jeunes.
EngagEU	EngagEU est un dispositif consultatif des jeunes européens qui leur permet d'exprimer leur idée sur l'Europe du futur . Il a pris place lors de 4 YoungCitizenLabs qui ont permis l'élaboration des idées de 500 citoyens à travers 23 pays. Cette consultation a donné lieu à un manifeste de 60 propositions des jeunes pour l'Europe .	Des consultations telles que celles-ci permettent aux jeunes d'exprimer leur citoyenneté , cette expression étant un pilier de la construction identitaire citoyenne.
FestiPREV	A l'échelle de l'agglomération, la communauté de La Rochelle organise chaque année depuis 2016 le FestiPREV, un festival de cinéma amateur de jeunes autour de la prévention citoyenne . Les films sont des courts métrages traitant de sujets civiques, réalisés par des jeunes et pour des jeunes, et complétés par une exposition sur le lieu du festival.	Inviter les jeunes à participer à un événement citoyen dont ils sont les acteurs permet de les inciter à s'engager. Cela leur offre la possibilité d'être pleinement citoyens et de construire l'avenir de leur territoire.
Ma cité va briller #CleanChallenge	Le clean challenge est un mouvement citoyen qui consiste à se responsabiliser en nettoyant une zone publique . Lancé en juillet à Garges-Les-Gonesses, le défi « Ma cité va briller » appartient à ce mouvement et s'est déployé dans plusieurs zones urbaines défavorisées , à l'initiative des jeunes eux-mêmes ou d'associations sociales.	Ces démarches citoyennes sont une réussite exemplaire ; en auto-responsabilisant les jeunes , elles leur permettent également de reprendre possession de leur territoire citoyen et de s'engager à titre personnel et en groupe .

LISTE DES ACRONYMES

- ALEFPA** : Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie
BEP : Brevet d'Études Professionnelles
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDAFAL : Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques
CEMEA : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active
CESER : Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
CPRDFOP : Contrat de Plan de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles
FCPE : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
MADOI : Musée des Arts Décoratifs de l'Océan Indien
NEET : Population ni en Études, ni en Formation, ni en Emploi (Not in Education, Employment or Training).
OCCE : Office Central de la Coopération à l'École
PEDT : Projet Éducatif De Territoire
SAF : Syndrome d'Alcoolisation Fœtale
SEFORRE : Schéma Régional de l'Enseignement et des Formations Supérieures et de la Recherche
SPRO : Service Public Régional d'Orientation
TCP : Territoire à Citoyenneté Positive
TDE : Territoire de Défi Éducatif
UFAL : Union des Familles Laïques
UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance (United Nations International Childrens Fund)

LISTE DES ENCADRÉS

- Encadré** : Charte en faveur de l'emploi à La Réunion
Encadré : Le «Lab éducatif»
Encadré : La citoyenneté numérique
Encadré : Les cités éducatives à La Réunion
Encadré : L'expérimentation dans l'action publique
Encadré : Pour un avenir solidaire
Encadré : Ma cité va briller #CleanChallenge

LISTE DES SCHÉMAS

- Figure 1** : Schéma de la société réunionnaise agissante vue par le CESER
Figure 2 : Liens entre Territoire de Défi Éducatif et Territoire à Citoyenneté Positive
Figure 3 : Schéma d'un Territoire de Défi Éducatif
Figure 4 : Diagnostic de la jeunesse réunionnaise
Figure 5 : Courbe de Heckman 24 "Investir dans la petite enfance est la meilleure garantie pour le futur"
Figure 6 : Les actions proposées par le CESER dans le cadre d'un continuum éducatif (-9 mois + 25 ans)

BIBLIOGRAPHIE DU TOME TERRITOIRE DE DÉFI ÉDUCATIF

CESER DE LA RÉUNION

- Rapport du CESER « Pour une Ile lettrée » - Assemblée plénière du 15 septembre 2010.
- Appel public argumenté et conjoint au CCEE et au CESER en faveur de l'Éducation populaire - octobre 2014.
- Rapport du CESER « Regard sur la pauvreté à La Réunion » - Assemblée plénière du 1er décembre 2017.
- Rapport du CESER « La prévention et la lutte contre le décrochage : un enjeu pour la société réunionnaise » - Assemblée plénière du 1er décembre 2017.
- Rapport du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s), Faire société: Informer, Bâtir et Transmettre » - Assemblée plénière du 14 mars 2019.
- Avis du CESER sur les rythmes scolaires de 2010.
- Contribution à la concertation nationale sur la refondation de l'École de la République de 2012.
- Contribution pour un développement du territoire au regard du principe de l'égalité réelle - Assemblée plénière du 2 septembre 2016.
- Avis du CESER sur le Schéma Régional de l'Enseignement et des Formations Supérieures et de la Recherche de La Réunion (SEFORRE) - Assemblée plénière du 13 juin 2017.
- Contribution du CESER dans le cadre de la finalisation du Schéma Régional de l'Enseignement et des Formations Supérieures et de la Recherche de La Réunion du 6 avril 2017.
- Avis du CESER sur le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2018-2022 - Assemblée plénière du 19 juin 2018.

AUTRES SOURCES

- Agence Régionale de Santé Océan Indien, 2017.
- Borloo Jean-Louis, 2019. *Vivre-ensemble, vivre en grand pour une réconciliation nationale*.
- Claude Bodeving, 2009. *Éducation à la Citoyenneté : actions et projets*.
- DIECCTE REUNION, 2017. *Note de conjoncture*.
- Dossier de presse - *Plan d'action régional de prévention SAF*.
- Enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ), 2011.
- Enquête Mission Liaison Partenariat (MLP) du ministère de la Défense citée par l'ANLCI, 2015.
- INSEE, 2019. *Les jeunes à La Réunion, éléments de cadrage statistiques*.
- INSEE- Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2016.
- INSEE Flash Réunion N°154 - *Le chômage et son halo augmentent en 2018*, Enquête emploi en continu- 5 avril 2019.
- INSEE, 2017. *Panorama jeunesse*.
- Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse - Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales - Ministère chargé de la ville et du logement, 2019. *Vade mecum Les Cités éducatives*.
- Prisme, 2010. *Enjeux et perspectives : pour un territoire éducatif*.
- UNICEF, 2017. *Early moments matter for every child*.

SITOGRAPHIE

- Association Ensemble pour l'éducation de la petite enfance. *Pourquoi investir dans la petite enfance ?* Consulté sur <https://eduensemble.org/pourquoi-investir-dans-la-petite-enfance/>
- Conseil d'État, (2019, octobre). *Améliorer et développer les expérimentations pour des politiques publiques plus efficaces et innovantes*. Consulté sur <https://www.conseil-etat.fr/actualites/actualites/ameliorer-et-developper-les-experimentations-pour-des-politiques-publiques-plus-efficaces-et-innovantes>
- Heckman James, *The Heckman Curve*. Consulté sur <https://heckmanequation.org/resource/the-heckman-curve>
- Ministère des Solidarités et de la Santé, (2019, septembre). *Les 1 000 premiers jours de l'enfant*. Consulté sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/pacte-pour-l-enfance/1000jours/>
- UNICEF, (2017, septembre). *Les premiers moments comptent*. Consulté sur https://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_Early_Moments_Matter_for_Every_Chld_Fr.pdf#27

REMERCIEMENTS

La Commission « Formation, Éducation et Recherche » du CESER remercie toutes les personnes contributrices dans le cadre de ce travail d'auto-saisine.

Faire de La Réunion du Millénium
un Territoire à citoyenneté positive
et un **Territoire de défi éducatif.**

